SPORTS
LES REMPARTS
TOUJOURS DEBOUTS D 1

LE CANADA
OFFRE D'ASILE AUX
RÉFUGIÉS: CHRÉTIEN NIE A 9

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 13 AVRIL 2000 www.lesoleil.com

Sauvé par la castration ?

Jacques Corneau sera soumis à une évaluation pour déterminer s'il est « délinquant à contrôler »

SERGE LEMELIN
Le Quotidien

CHICOUTIMI — Le pédophile Jacques Corneau, qui a subi volontairement une castration en mars, devra se soumettre à une deuxième évaluation psychiatrique à l'Institut Pinel, à Montréal, à la demande de la Procureure général Claudine Roy.

Il devra attendre en prison jusqu'au 17 mai avant que le juge Jean-Yves Tremblay, de la Cour du Québec, n'entende les conclusions des experts pour ensuite prononcer sa sentence et déterminer s'il est délinquant à contrôler.

Pédophile récidiviste, Jacques Corneau refuse l'éventualité de cette désignation qui aurait pour conséquence première de le confier à la surveillance du Service correctionnel canadien pour les 10 années qui suivront sa sortie de pénitencier.

Pour éviter cette classification contraignante, Jacques Corneau a plaidé coupable rapidement après sa mise en accusation et a prédit sa castration chirurgicale avant le prononcé de la sentence.

Jacques Corneau

En détention préventive depuis septembre 1999

Hier au palais de justice de Chicoutimi, le castrat est revenu comme prévu devant le juge Tremblay avec son avocat Charles Cantin pour les représentations des avocats sur sentence. En raison de la demande d'expertise postopératoire, le débat a été reporté.

Jacques Corneau avait été condamné en 1993 à une peine d'emprisonnement de deux ans moins une journée pour avoir agressé sexuellement un enfant.

Récemment, il a reconnu avoir eu des contacts sexuels avec un autre garçon entre le mois de mai et le 7 septembre 1999, la veille de son arrestation.

Depuis cette date, Corneau est détenu préventivement pour éviter toute chance de récidive. Il a plaidé coupable le 3 février 2000, ce qui l'expose à une longue sentence de pénitencier pour ré-

Voir CORNEAU en A 2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **« J'aime les enfants »** Page A 3

« L'amour impuni », l'auteure récompensée

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Claire Martin, doyenne des lettres québécoises à 86 ans, a reçu hier, à l'ouverture du Salon du livre, la médaille de l'Académie des lettres du Québec. L'auteure vient de publier « L'amour impuni », son premier roman en un quart de siècle. Une entrevue à lire en C 3.

CITEC

Un rapport soutient les allégations de l'ancien président

SHAWINIGAN (PC) — C'est finalement un montant de 152 095,62 $ que Mario Pépin et Paul Lemire, ces deux ex-administrateurs de l'Institut canadien du tourisme et du commerce électronique (CITEC) qui ont été suspendus de leurs fonctions à la fin du mois de février, ont touché de façon irrégulière.

Le rapport de vérification de la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche, complété le 30 mars dernier, vient en quelque sorte confirmer la plupart des allégations formulées par l'ancien président de CITEC, André Vallerand.

Les vérificateurs constatent que les administrateurs Pépin et Lemire ont reçu un total de 123 531,12 $ en salaires, plus une somme de 28 564,50 $ en honoraires. D'une part, en ce qui a trait aux salaires, on indique que c'est un procès-verbal non daté qui autorise des rémunérations an-

Voir CITEC en A 2 ➤

ENTREVUE AVEC LE NOUVEAU DG

Il faut remplir Robert-Giffard !

Michel Gervais rêve d'offrir expertise et espace aux malades chroniques âgés

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ BEAUPORT—Après les patrons de Robert-Giffard qui se sont appliqués à vider cet hôpital psychiatrique, voici celui qui rêve de le remplir !

Mais pas de malades mentaux, attention. Plutôt le remplir de vieux malades chroniques désorganisés qui pourraient profiter de la grande expertise de l'institution, en même temps que de ses grands espaces.

« Le vieillissement massif de la population québécoise entraîne des nouveaux besoins massifs de soins de longue durée, dit le nouveau directeur général de Robert-Giffard, Michel Gervais. Notre hôpital pourrait très bien accueillir des patients âgés qui seraient par exemple atteints de désordres comme ceux que cause la maladie d'Alzheimer ».

L'hôpital ne gère plus que 1000 lits, mais pourrait se rendre à 2000, sans encombrement

L'ancien recteur de l'Université Laval dirige l'imposant hôpital psychiatrique de Beauport depuis quelques jours seulement ; son mandat est de quatre ans. Il a bien voulu recevoir LE SOLEIL, pour une entrevue qui a finalement duré deux heures.

« On ne veut pas avoir l'air impérialiste avec cette idée de soins prolongés, insiste Michel Gervais. C'est à la population de décider. Mais si, après mûre réflexion, elle semble trouver que la chose a du bon sens, nous estimons être l'endroit tout désigné pour remplir ce genre de fonction. Nous avons notamment un personnel de top niveau. »

À la faveur de la réinsertion sociale des 10 dernières années, Robert-Giffard ne gère plus qu'environ 1000 lits, après avoir dépassé les 3000 à un certain moment de son histoire. De ce nombre, seulement 600 sont consacrés aux soins psychiatriques prolongés.

« Nous ne pensons pas pouvoir descendre en bas de ça, indique Gervais. Il y a comme une limite à vouloir maintenir les malades mentaux dans la société. Et puisque Ro-

Voir GERVAIS en A 2 ➤

AUTRES TEXTES
❑ **Comme un appel** Page C 1
❑ **Haro sur le jargon** Page C 1

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

L'ancien recteur de l'Université Laval dirige l'imposant hôpital psychiatrique de Beauport depuis quelques jours seulement ; son mandat est de quatre ans.

AFFAIRE GABRIEL LESSARD

« Une vraie passoire ! »

Le Comité d'éthique de l'Université Laval au centre des débats

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

QUÉBEC—« Une vraie passoire ! » Tel est le mot lâché par Me Michel Barakatt pour qualifier le Comité d'éthique de l'Université Laval chargé d'approuver les projets de recherche en médecine. À l'époque où Gabriel Lessard était inscrit au programme de dépistage précoce du cancer de la prostate, le comité, composé de neuf médecins ou scientifiques sans aucune formation particulière en éthique, fonctionnait sans secrétariat, sans procès-verbaux, sans mécanique de suivi et se fiait aux organismes subventionnaires pour tout ce qui touchait l'aspect scientifique.

Me Malouin lui-même y est allé de commentaires bien sentis

Le témoignage du président du Comité d'éthique de l'Université Laval depuis 25 ans, le Dr Guy Pelletier, en a fait bondir plus d'un, hier, à l'enquête sur la mort de Gabriel Lessard. À commencer par le coroner lui-même, Me Luc Malouin, qui a commis quelques commentaires bien sentis. « C'est quand même étonnant ! a-t-il lancé. Aberrant ! qu'un

Voir ÉTHIQUE en A2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **Un mémo prématuré** Page A 4

BRANCHEMENTS INTERNET

Attention, fournisseurs pressés !

JEAN MARTEL
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce demande aux familles qui veulent profiter du programme « Brancher les familles sur Internet » d'attendre au 1er mai avant d'entreprendre des démarches auprès des fournisseurs Internet ou des détaillants d'équipements informatiques. Le programme entre en vigueur cette date, et les achats faits plus tôt ne seront pas couverts par le programme.

Le ministre Guy Julien a tenu à faire

Voir INTERNET en A 2 ➤

LES RÉGIONS

Infanticide

À Sept-Îles, une mère de 18 ans est accusée d'avoir tué son bébé.

PAGE A 3

LA MÉTÉO

Maximum 3, minimum -6

Ciel variable. avec possibilités Demain, neige fondante. Détails **page C 7**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 105
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES
60¢ PLUS TAXES
JEUDI
6 27657 00074 2

LES RETOURNES

ÉTHIQUE
« Du jamais vu »

Suite de la Une

comité d'éthique à la recherche ne tienne aucun procès-verbal de ses délibérations. Ce sont des réunions essentielles. Même les Optimistes dressent des procès-verbaux à la main de leurs réunions. »

Interrompu dans son envolée par Me André Morisset, le procureur du Dr Fernand Labrie, qui regrettait trouver dans les journaux les états d'âme du coroner, Me Malouin a répliqué : « Vous connaissez ma façon de travailler. Même s'il n'y avait personne dans la salle, je dirais ouvertement ce que je trouve curieux. »

Et voilà que le Conseil de recherche médicale du Canada (CRMC) est opportunément venu donner raison au coroner. « Quand j'ai fait mes commentaires plus tôt ce matin, j'y allais avec le gros bon sens, a-t-il remis ça. Mais dans les lignes directrices de 1987, il est clairement dit que c'est une obligation pour le comité d'éthique de tenir des procès-verbaux de ses réunions et d'en garder une copie. Je le répète, c'est aberrant que l'Université Laval ne vous ait pas donné les moyens de vous conformer à vos obligations. »

« Un comité d'éthique de cette importance-là, qui relève du recteur, qui fonctionne sans secrétariat, sans procès-verbaux, c'est pour ma part du jamais vu », a abondé dans le même sens que le coroner un autre procureur du Dr Labrie, Me Roger David.

PAS DE SUIVI SYSTÉMATIQUE

Ainsi pris en défaut mais sans jamais se départir de son calme, le Dr Pelletier a expliqué que c'étaient les résolutions du comité d'éthique qui tenaient lieu de procès-verbaux. « Le comité n'avait pas de secrétariat. De temps en temps, on prenait des notes personnelles. Seuls les passages qui nous paraissaient importants étaient versés au dossier », a indiqué le président qui a précisé que la situation avait été corrigée depuis et qu'on rédigeait désormais des procès-verbaux des réunions.

« Le comité n'avait pas de secrétariat. De temps en temps, on prenait des notes personnelles »

Le fonctionnement plutôt « informel » du Comité d'éthique de l'Université Laval ne serait qu'une lacune parmi d'autres. « La formation en éthique, c'est encore un problème aujourd'hui, a reconnu le Dr Pelletier. Il n'y a jamais eu de cours, de *training*, pour les membres du comité d'éthique. Les gens se forment au contact de membres plus expérimentés, par la participation à des colloques. Il est difficile d'organiser un cours de formation en éthique à travers le Canada. »

À ce point, le coroner n'en était plus à une surprise près. Après avoir été informé des lacunes en matière de formation, il a appris qu'il n'existait pas davantage de mécanique de suivi des protocoles de recherche.

« Il n'y a pas de suivi systématique, a confirmé le président du comité d'éthique. Pas de mécanisme de suivi comme tel. Mais si on soupçonne un problème dans l'évolution du protocole de recherche, on peut intervenir. Ou si un chercheur rencontre des difficultés, il peut nous les soumettre. » « Depuis trois ans, a-t-il enchaîné, le suivi est plus poussé et on exige un rapport toutes les années. »

Le coroner s'est inquiété des liens du Dr Pelletier avec le Dr Labrie

Le Dr Pelletier étant lui-même chercheur en immunologie au Centre de recherche du CHUL, le coroner s'est inquiété de ses liens avec le directeur et lui a demandé si, dans la ligne d'autorité, il ne répondait pas au Dr Fernand Labrie. « Non, a-t-il répondu. Mon supérieur n'est pas le Dr Labrie, c'est le Dr Pierre Borgia du département d'immunologie, un des nombreux modules du Centre de recherche. »

Le témoignage du Dr Pelletier a fait dire au procureur de la famille Lessard, Me Michel Barakatt, que le Comité d'éthique de l'Université Laval approuvait n'importe quoi « avec un bandeau sur les yeux ».

Faisant observer que la preuve entendue soulevait de nombreuses questions du point de vue de la protection de la vie humaine, le coroner Malouin a, de son côté, fortement suggéré au Dr Pelletier et à l'Université Laval de demander le statut de parties intéressées à l'enquête.

GERVAIS
«Burn out»

Suite de la Une

bert-Giffard peut facilement opérer 2000 lits sans entassement, les soins de longue durée à un certain type de malades âgés pourraient venir se greffer à ce que nous faisons déjà. »

Michel Gervais songe aussi à de nouveaux types de soins qui pourraient cette fois être davantage collés à la tradition première de l'hôpital. Deux exemples de cas lui viennent à l'esprit: le suicide chez les jeunes, et la dépression nerveuse, professionnellement déguisée en « burn out ».

Le suicide, le « burn out » pourraient aussi y être traités

« Il y a actuellement une montée fulgurante de réclamations d'assurances pour cette dépression rebaptisée burn out sur le marché du travail, dit-il. On semble mal équipé pour y réagir efficacement. Le malade obtient un papier du médecin, s'absente du travail. Puis il revient, puis s'absente à nouveau. Il est plus que temps d'examiner la question comme il faut, et de pouvoir prodiguer les soins requis. »

Le suicide chez les jeunes pose quant à lui toute la question du dépistage de la maladie mentale. « Plus la détection est précoce, rappelle Michel Gervais, plus les chances de traitement sont grandes. Il ne faut pas laisser les tabous nous faire passer à côté de ça. »

Justement pour pouvoir s'attaquer efficacement à ces tabous relatifs à la maladie mentale, déguisée cette fois en « problème de santé mentale », le nouveau patron de Robert-Giffard envisage de recréer le poste de responsable des communications externes, aboli il y a plusieurs années, au signal des grandes compressions budgétaires.

« Nous avons un excellent service de communications internes, dont le personnel se dit d'ailleurs enchanté. Mais, déclare Michel Gervais, je trouve ironique qu'il n'y ait pas de service externe, dans un établissement dont l'une des priorités est de changer l'image publique de sa raison d'être. »

Le déficit courant de l'hôpital sera autour de 4,5 millions $, sur un budget annuel de 105 M$. Ce qui ne laisse pas une bien grande marge de manœuvre dans le contexte de la nouvelle loi antidéficit.

Mais Gervais ne se sent pas complètement ligoté. D'autant plus que deux postes de directeur général adjoint viennent d'être supprimés, par attrition.

CORNEAU
Thérapies

Suite de la Une

cidive en semblable matière. Jacques Corneau a déjà affirmé avoir fait dans sa vie de nombreuses victimes pour lesquelles il n'a pu contenir ses pulsions.

Il a vécu deux thérapies au Centre résidentiel communautaire Roberval pour tenter d'apprendre à contrôler des pulsions avec lesquelles il avait à vivre jusqu'à sa mort.

Il a donné suite au conseil du Dr Pierre Mailloux

C'est pour se libérer de ses pulsions de manière définitive qu'il a donné suite au conseil du psychiatre Pierre Mailloux dont le témoignage est attendu prochainement en cour au retour du castrat de l'Institut Pinel.

Le psychiatre affirme que la castration a pour effet d'annihiler les pulsions du patient. Cette affirmation est contestée par d'autres écoles de pensée en psychiatrie.

LETTRE

Hier, Jacques Corneau a tenu à s'adresser au juge pour lui livrer publiquement un message permettant de comprendre les motifs de son geste.

« J'aime les enfants, monsieur le juge, et ça, aucune opération ne peut l'empêcher. Mais cette fois je suis assuré de pouvoir les aimer correctement sans aucune connotation à caractère sexuel. J'ai fait ce que je devais faire pour cela. »

Il a qualifié la journée de son opération (8 mars) de journée de fête pour les enfants parce qu'il a posé un geste d'amour pour eux et décrit son geste comme « une victoire très importante sur cette maladie. »

Il a aussi dit avoir ressenti la castration comme une libération de ses pulsions et que cette mesure définitive l'assurait de ne plus craindre de récidiver.

INTERNET
20 avril

Suite de la Une

cette mise en garde, parce que des commerçants ont déjà commencé à solliciter les familles. En négociant dès maintenant avec des commerçants, les familles risquent de ne pas recevoir l'aide gouvernementale.

Le ministre tient à rappeler qu'aucun commerçant ne peut prétendre actuellement détenir un enregistrement du ministère de l'Industrie et du Commerce en vue d'offrir ce programme aux familles. En effet, les fournisseurs Internet et les détaillants d'équipements informatiques recevront leur guide et leur formulaire d'inscription au programme à compter du 20 avril seulement, et ce n'est qu'à partir de ce moment qu'ils pourront transmettre leur demande d'enregistrement au ministère.

M. Julien a souligné que le ministère met actuellement la dernière main à une vaste campagne médiatique visant à renseigner les familles à qui s'adresse le programme, c'est-à-dire celles qui reçoivent une allocation familiale de la Régie des rentes. Une ligne 1-800 sera accessible pour rejoindre la Régie afin de recevoir toute l'information nécessaire.

CITEC
Les jetons

Suite de la Une

nuelles de 37 000 $ à Mario Pépin, et de 30 000 $ à Paul Lemire.

« Paul Lemire et Mario Pépin ont perçu, pour la période de mai 1998 à septembre 1999, respectivement 55 312,50 $ et 68 218,62 $ sous forme de salaires, moins les déductions fiscales usuelles. Nous n'avons retrouvé aucun contrat d'emploi pour ces deux personnes », peut-on lire dans le rapport. Et en ce qui a trait aux honoraires de 14 378,10 $ versés à Paul Lemire et de 14 186,40 $ à Mario Pépin, on mentionne qu'ils ont été autorisés par une résolution du conseil d'administration qui n'est pas datée.

Le rapport indique aussi que des jetons de présence totalisant 9950 $ ont été versés aux quatre membres du conseil d'administration, « alors que l'article 45 du règlement nº 1 de CITEC l'interdit. » Les vérificateurs constatent cependant que Pierre Guillemette et Pierre Vincent ont pour leur part remboursé les sommes qu'ils ont ainsi reçues.

À plusieurs reprises, le rapport fait état de plusieurs irrégularités en ce qui a trait aux décisions et aux résolutions du conseil d'administration, à la signature de certains chèques ou à l'autorisation de certains placements. Certains procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration ne sont pas, dit-on, adéquatement documentés et approuvés.

En ce qui a trait aux placements, on remarque que du montant de 1 million $ qui devait être placé dans des fonds du Groupe Investors, une somme de 350 000 $ a été investie dans certains placements du Fonds Laprade, géré par le Groupe Forces, dont Mario Pépin était alors directeur général. « Ainsi, nous constatons que pendant une période de sept mois (...) nous ne pouvons établir le bénéficiaire du rendement du placement de 350 000 $. De plus, les documents autorisant l'ouverture d'un compte de placement chez Groupe Investors ont été signés par Mario Pépin sans résolution du conseil d'administration de CITEC », peut-on lire. À cela s'ajoute enfin une surévaluation de revenus de 43 759 $ aux états financiers vérifiés du 31 mars 1999.

D'autre part, l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada est sur le point d'être complétée, a affirmé hier un porte-parole de ce corps policier. Il ne reste que quelques détails à finaliser et au cours des prochains jours, le rapport d'enquête sera soumis à un procureur pour évaluation.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 8
Le Québec et le Canada ..... 9 à 20

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 8
Bourses ..... 4 et 5
Opinions ..... 6 et 7
Le Monde ..... 11 et 12

CAHIER C
Le Monde Magazine ..... 1 et 2
Télévision 2
Arts et spectacles ..... 3, 10 et 11
Votre agenda 4
Annonces classées ..... 6 à 10
Décès 10

CAHIER D SPORTS
Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4

SERVICES
Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page C 4

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

C'ÉTAIT HIER

1986 — Jean-Paul II se rend à la Grande Synagogue de Rome ; c'est la première visite d'un pape dans un lieu de culte juif.

1983 — Le général Leopold Galtieri, ancien président de la République argentine, qui a été à l'origine du débarquement aux Malouines, est arrêté.

1983 — Le président du Canadien, Ronald Corey, congédie le directeur Irving Grundman et le directeur du personnel, Ronald Caron.

1982 — L'administration Reagan annonce son intention de vendre des pièces détachées militaires à Taïwan en dépit de l'avertissement de Pékin aux termes duquel une telle initiative est susceptible de conduire à une régression dans les relations sino-américaines.

1981 — René Lévesque est réélu premier ministre du Québec : le Parti québécois obtient 80 sièges sur 122.

1976 — Explosion dans une fabrique de munitions en Finlande : 45 morts, sept blessés.

1975 — Combats dans le Delta du Mékong, au Sud-Vietnam : les forces communistes cherchent à s'emparer de la ville de Xuan Loc.

1973 — Trois évêques orthodoxes prononcent l'exclusion du clergé de Me Makarios accusé d'avoir enfreint la règle ecclésiastique en acceptant la présidence de la République cypriote.

RÉFLEXION

Bénis sont ceux qui n'ont aucun talent.

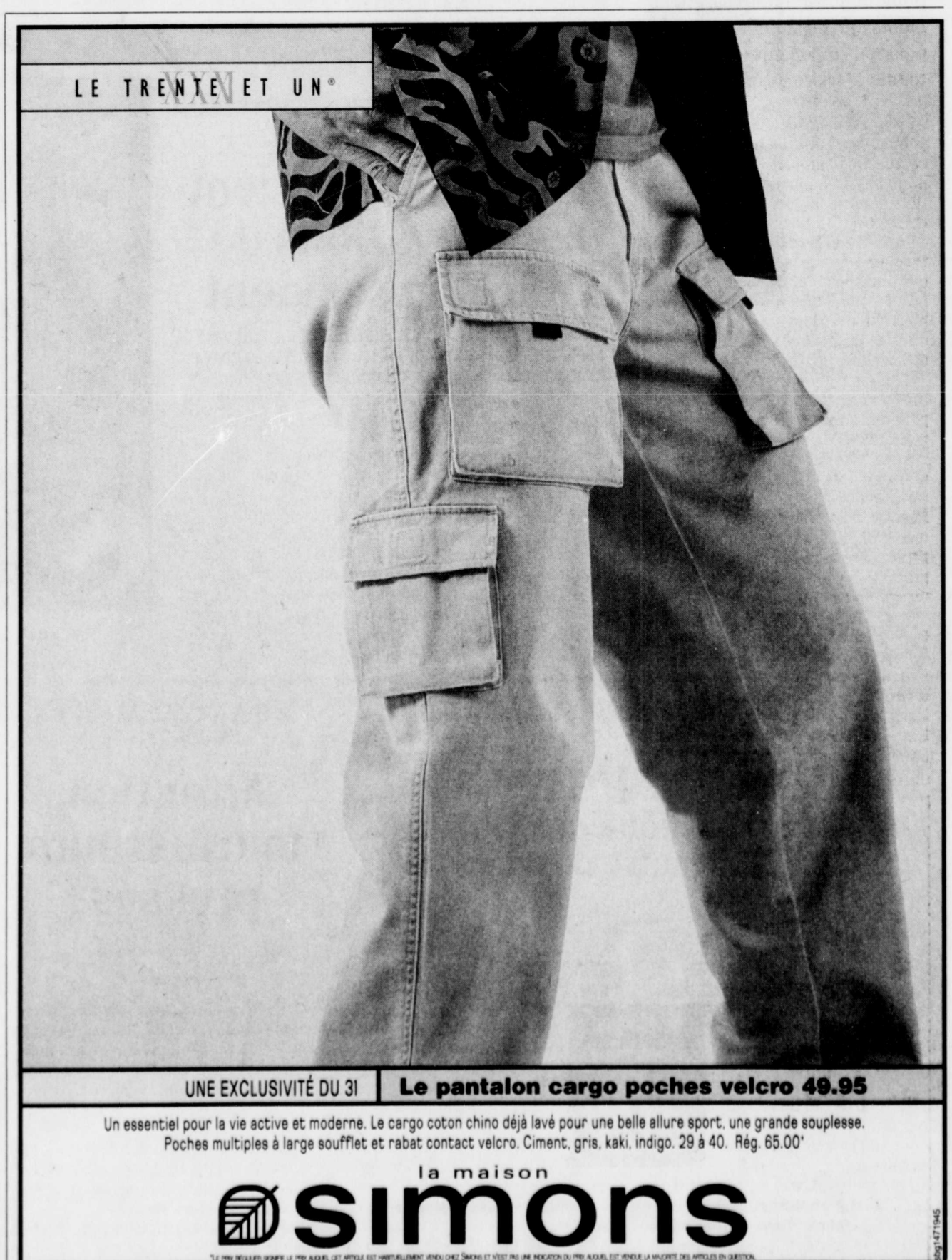

UNE EXCLUSIVITÉ DU 31 — Le pantalon cargo poches velcro 49.95

Un essentiel pour la vie active et moderne. Le cargo coton chino déjà lavé pour une belle allure sport, une grande souplesse. Poches multiples à large soufflet et rabat contact velcro. Ciment, gris, kaki, indigo. 29 à 40. Rég. 65.00*

la maison simons

*LE PRIX RÉGULIER DONNÉ EST LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

Nouvelles armes contre la chute des cheveux
CHEV'HAIR/NORGIL
529-0005

SEPT-ÎLES

Accusée d'avoir tué son bébé de 3 mois

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Une jeune mère de famille de Sept-Îles a été accusée, hier, au palais de justice de Sept-Îles d'avoir tué son bébé de trois mois. Isabelle Bourgeois, 18 ans, fait face à une accusation d'homicide involontaire.

La mère de 18 ans fait face à une accusation d'homicide involontaire

Les événements remontent au 5 février. Un homme qui se trouvait au 91, rue Comeau, app. 14, a téléphoné à la police pour demander l'aide d'une ambulance, car un enfant avait apparemment de la difficulté à respirer. Une fois admis au Centre hospitalier régional, le bébé de trois mois a été vu par un médecin. Trois jours plus tard, le poupon, identifié dans le rapport de police sous l'appellation M.T.B, a été transféré à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, où il est décédé le 10 février.

C'est un coroner de la région métropolitaine qui a pris charge du dossier. L'autopsie a été pratiquée, mais les résultats ne peuvent être dévoilés afin de ne pas nuire à l'enquête, soutient la Sécurité publique de Sept-Îles.

POLICIERS PEU BAVARDS

D'ailleurs, les policiers municipaux sont très peu bavards: « Nous ne pouvons rien vous dire qui risque de compliquer notre enquête qui se poursuit. Par contre, nous pouvons vous indiquer que nous avons procédé à l'arrestation hier (mardi) de la jeune fille et de son conjoint et que, après interrogation, l'homme a été relâché et il n'y aura pas d'accusation de portée contre lui pour l'instant. Nous pouvons également vous mentionner que nous avons fait appel à une dizaine d'experts pour contrevérifier les faits, ce qui explique ce délai de deux mois entre l'événement et les arrestations », a déclaré, en conférence de presse, Michel Lapierre, du bureau des enquêtes criminelles de la police de Sept-Îles.

L'agent Lapierre souligne qu'il a eu recours à la vidéo pour les interrogatoires. « Nous avons demandé l'aide de la SQ pour filmer les entrevues. De cette manière, nous pouvons observer le langage non verbal des personnes interrogées d'autant plus que la victime ne peut être là pour nous donner sa version des faits. »

Isabelle Bourgeois a été remise en liberté et reviendra devant la cour le 25 avril. Une quinzaine de personnes seront appelées à témoigner. L'acte criminel d'homicide involontaire prévoit une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité.

La STCUQ manque d'autobus

MARC LESTAGE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La STCUQ n'a pas suffisamment de véhicules pour honorer tous ses engagements tout le temps. Ce sera peut-être vous qu'on laissera poireauter sur le trottoir demain matin.

ARCHIVES, LE SOLEIL

La STCUQ ne dispose que de 300 véhicules en état de marche, soit la norme minimum imposée par les services essentiels lors de la grève des chauffeurs, en 1994.

Aujourd'hui, la société dispose de 360 véhicules en état de marche. Ce total correspond tout juste à la norme minimale imposée par les services essentiels, lors de la grève des chauffeurs, en 1994.

La situation sera corrigée un peu plus tard, ce printemps, lorsque la Société des transports de la communauté urbaine commencera à recevoir les 25 nouveaux véhicules Nova Bus prévus dans le programme d'immobilisation de l'an 2000.

C'est du moins ce qu'il faut conclure après avoir vérifié l'état du parc auprès de la société et entendu les commentaires du président de la société, Claude Cantin, lors de la dernière séance du conseil. M. Cantin répondait à une utilisatrice insatisfaite, Danielle Mercier, venue déposer une pétition au conseil. Les récriminations de ce groupe visaient le circuit 18 à partir de la gare du Palais, en direction de l'Université Laval.

« La STCUQ n'offre pas un service fiable sur ce circuit », selon la dame qui habite le quartier Saint-Sauveur.

Du côté du syndicat des employés d'entretien, le président Serge Lemelin est d'avis que la STCUQ pourrait offrir un meilleur service si l'on n'avait pas « coupé tout recours au temps supplémentaire dans les ateliers depuis le début de janvier ».

Selon M. Lemelin, il en résulte que plutôt que de disposer de dix véhicules en réserve au garage, comme c'était le cas dans le passé, il en manque régulièrement une vingtaine.

Lors de la rentrée, en août, la société disposait d'un parc de 350 véhicules. On a alors proposé une grille horaire dans laquelle une centaine de départs étaient annulés, dans les secteurs où il y a le moins de clientèle et en dehors des heures de pointe.

Depuis lors, rappelle la directrice des communications, Catherine Lessard, la société a reçu 25 véhicules usagés provenant des États-Unis. Ces autobus ont été achetés de Mécanobus, une compagnie spécialisée dans le recyclage d'anciens autobus.

La STCUQ a également reçu 25 autobus neufs Nova Bus qui ont tous été livrés depuis décembre. Malheureusement, durant cette même période, plusieurs véhicules ont dû être retirés de la circulation en raison de leur détérioration avancée.

Tant et si bien que le nombre des véhicules utiles est passé de 350 à 360 depuis septembre, malgré l'arrivée ou l'achat de 50 véhicules.

« J'aime les enfants »

La lettre que l'accusé Corneau a lue en Cour devant le juge, hier

NDLR: Nous publions dans sa version intégrale le texte de la lettre lue hier au palais de justice de Chicoutimi par le pédophile Jacques Corneau devant le juge Jean-Yves Tremblay, de la Cour du Québec. Le magistrat doit prononcer sa sentence le 17 mai et décider s'il sera désigné « délinquant à contrôler ». Le pédophile explique son geste et incite d'autres pédophiles à imiter son geste.

LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Jacques Corneau à son arrivée au palais de justice de Chicoutimi, hier.

Monsieur le juge,

Tout d'abord, j'aimerais vous dire merci. Merci d'avoir bien voulu nous appuyer dans mes démarches très difficiles pour mettre un terme à ma déviance et au mal que je faisais...

J'ai fait mal, monsieur le juge. J'ai fait mal à de jeunes enfants. J'ai blessé ce qu'il y a de plus beau et de plus précieux au monde. Quand on commet des attouchements sexuels sur des enfants on est un pédophile. Mais quand notre cœur les aime et que nos pulsions sexuelles les désirent, alors on souffre de pédophilie.

J'ai souffert de pédophilie pendant plus de 20 ans. Pendant toutes ces années j'ai perdu beaucoup de batailles qui ont laissé sur mon cœur des blessures que même le temps n'arrivera pas à cicatriser. J'ai perdu ces batailles parce que j'étais seul à me battre contre une maladie cruelle et beaucoup plus forte que moi.

J'aime les enfants, monsieur le juge, et ça, aucune opération ne peut l'empêcher. Mais cette fois je suis assuré de pouvoir les aimer correctement sans aucune connotation à caractère sexuel. J'ai fait ce que je devais faire pour cela. le 8 mars dernier, grâce à un soutien toujours constant de ma femme et de mes enfants. De l'aide que j'ai reçue de la part de mon fils... de celle de mon avocat Charles Cantin, du Dr Pierre Mailloux et du Dr Serge Fortier. Nous avons remporté une victoire très importante sur cette maladie.

Monsieur le juge, je suis fier de ma décision, fier d'avoir eu recours à la castration chirurgicale pour mettre fin à ma déviance. Je ne peux plus jouir sexuellement, mais je vais enfin jouir de la vie avec ma femme et mes enfants à mes côtés. Je vais pouvoir être un bon mari et surtout redonner à mes enfants un père qui, cette fois, sera digne de ce nom et qui le mérite plus que tout au monde.

Je vais marcher la tête haute en me disant que j'ai fait ce qu'il fallait pour le bien de tout le monde. Je suis fier d'avoir pris la bonne solution, la seule qui pouvait guérir ce dont je souffrais une fois pour toutes. Peut-être que cette fierté diminuera quelque peu le sentiment de honte que j'éprouve quand je regarde mon passé. Du moins, je l'espère. Je sais maintenant qu'un jour je vais pouvoir serrer mes enfants dans mes bras sans me sentir comme une menace pour eux. Je vais être bien dans ma peau en posant ce geste d'amour naturel pour un père. Je voulais guérir et être sûr que ce cauchemar ne recommencera plus. Ni pour moi, ni pour mes enfants.

Aucune thérapie ne pouvait m'assurer de cela. Seule la castration totale que je réclamais pouvait mettre fin à ma déviance. Je ne voulais pas contrôler cette maladie en gardant la peur de récidive à chaque fois que je voulais la guérir et me sentir bien pour le reste de ma vie. Ma famille sortira grandie de cette épreuve. Nous pouvons dire que OUI notre famille a subi une épreuve très difficile, l'une des pires qui pouvaient nous arriver. Mais nous avons su rester unis tous ensemble et avons pu la vaincre.

Le 8 mars, c'était bien sûr la Journée internationale de la femme, mais c'était aussi la fête de tous les enfants. Car, à quelque part, quelqu'un a posé un geste d'amour pour eux.

La castration semble très lourde de conséquences pour tout homme dont la sexualité est dite normale. Mais pour moi, elle signifie être délivré mentalement. Vivre normalement et surtout protéger les enfants, les miens comme ceux des autres.

J'ai choisi de mettre fin à mes pulsions parce qu'elles étaient déviantes. Essayer de les contrôler aurait laissé un risque de récidive trop grave et je ne voulais pas remettre en péril l'avenir de mes enfants ou de tout autre enfant qui m'entoure.

Je vais prouver que l'on peut guérir de cette maladie même si, au cours de mes deux thérapies à Roberval, on m'a toujours répété que la pédophilie ne se guérit pas, mais qu'elle peut se contrôler. Eh! bien, je vais démontrer que c'est faux. J'espère que d'autres personnes qui souffrent de cette maladie suivront mon exemple et choisiront cette solution sûre pour mettre fin à leur déviance, car, dès cet instant, les blessures que j'ai sur le cœur pourront commencer à se cicatriser lentement.

Monsieur le juge, ce n'est pas une deuxième ni une troisième chance que je demande, mais une dernière SVP. Donnez-moi la chance de vous prouver à vous et aux autres que, maintenant que j'ai subi la castration, je vais pouvoir devenir une personne honnête et capable de faire le bien autour de moi. La chance de réparer ce que j'ai brisé sans le vouloir, de démontrer que je ne suis pas le monstre que l'on prétend, mais tout simplement un homme qui n'arrivait pas à contrôler ses pulsions sexuelles déviantes et qui a décidé de prendre les grands moyens pour éviter tout risque de récidive dans le futur pour le bien de tous.

C'est sûr que je vais toujours avoir une attirance pour les enfants et c'est normal. Car, au fond de moi, j'en suis un aussi. Mais ce ne sera plus une attirance sexuelle, mais une attirance qui sera basée sur l'amitié, la joie d'être ensemble et l'amour comme il est normal d'en avoir.

J'adore les enfants et, quand on les aime, on ne leur fait pas de mal volontairement. On doit les protéger, les rendre heureux et surtout les faire rire, car rien n'est plus beau que le rire d'un enfant.

En terminant, monsieur le juge, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier également tous ceux et celles qui m'ont apporté aide et réconfort... à ma femme et à mes enfants, durant les moments difficiles que nous traversons ensemble. Grâce à eux, un jour, nous serons réunis à nouveau. À partir de cet instant, nous pourrons enfin former une famille unie et heureuse. Merci à tous!

Jacques Corneau

BOSS
HUGO BOSS
est chez Renfrew!
Soyez-y aussi, le vendredi 14 avril à 19 h.
Ce printemps, Hugo Boss a créé des vêtements qui conviennent à la fois au travail, aux loisirs et au voyage.
Venez découvrir cette nouvelle approche vestimentaire : le complet, version allégée. Seulement chez Holt Renfrew.
HOLT RENFREW
Fondé à Québec en 1837
Place Sainte-Foy, 656-6783 www.holtrenfrew.com
ag1469912

AFFAIRE GABRIEL LESSARD

Un mémo envoyé prématurément

Monique Giguère
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le mémo du 16 décembre 1992 des Drs Fernand Labrie et André Dupont traitant de l'abandon du toucher rectal aurait été envoyé aux participants au programme de recherche sur le dépistage précoce du cancer de la prostate avant que les modifications au protocole n'aient été soumises pour approbation au Comité d'éthique de l'Université Laval.

Gabriel Lessard a signé une formule légèrement différente

« Ce mémo a été envoyé aux participants au moins une dizaine de jours avant que soient approuvées les modifications au protocole. Il aurait dû être attaché au protocole de recherche et soumis pour approbation », a témoigné, hier, devant le coroner Luc Malouin qui enquête sur la mort de Gabriel Lessard, le président du Comité d'éthique, le Dr Guy Pelletier.

« Même après l'approbation, le Dr Labrie a-t-il eu raison de l'envoyer ? » a demandé le procureur du Dr Labrie, Me Roger David, qui a laissé entendre que le mémo pourrait ne pas avoir été mis à la poste avant le mois de janvier.

« Tout ce qui a trait au projet de recherche nous est envoyé au Comité d'éthique, que ce soit un mémo, un formulaire de consentement, une modification au protocole. Ce mémo est apparu dans nos dossiers à notre insu. Je n'en ai pris connaissance qu'en 1998 », a répété le Dr Pelletier qui a cependant admis qu'il était conforme aux modifications apportées au protocole. « Si le comité l'avait vu, il l'aurait approuvé », a-t-il confirmé.

À propos du protocole de recherche 2-90 auquel a participé Gabriel Lessard, le Dr Pelletier a révélé que personne sur le Comité d'éthique n'avait une formation en urologie et qu'aucun expert n'avait été appelé en renfort.

« Ce n'est pas nécessaire, a indiqué le président. Nous, on ne fait que regarder si le projet de recherche a une valeur éthique et scientifique. S'il est bien construit, si la méthodologie est bonne et s'il présente des avantages pour les participants. C'est un comité de pairs qui s'occupe de des autres aspects. »

Le président du Comité d'éthique a aussi confirmé que la formule de consentement signée par Gabriel Lessard le 4 avril 1991 était légèrement différente de celle approuvée au protocole 2-90. « Le Dr Dupont a clarifié certains aspects méthodologiques du programme pour permettre aux participants de mieux comprendre le processus. Le formulaire signé par M. Lessard était plus détaillé, plus explicite que celui de 1990. Les risques mieux expliqués », a-t-il déclaré.

« Suppression du toucher rectal en 1992, abandon de l'échographie d'introduction fin 1991, changement à la formule mathématique pour mesurer la prostate, autant de modifications qui ont été apportées au protocole qui avait fait l'objet du consentement de Gabriel Lessard », a résumé Me Barakatt l'air dégoûté.

Toujours dans la même veine, le Dr Pelletier a reconnu qu'avant de donner son aval au projet de dépistage, le Comité d'éthique n'avait jamais cherché à vérifier s'il était vrai, comme le prétend le premier paragraphe de la formule de consentement, que l'équipe de recherche du CHUL avait « récemment vu confirmer par un groupe de chercheurs américains et plusieurs groupes français » l'efficacité de son traitement hormonal pour lutter contre le cancer de la prostate quand celui-ci est généralisé.

« Non, nous n'avons pas vérifié », a-t-il confirmé.

COLLABORATION SPÉCIALE, HENRI MICHAUD

La chaussée glissante a provoqué quelques sorties de route, hier, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Cette tempête d'avril pourrait laisser près de 40 cm de neige sur l'extrémité de la province.

L'Est sort ses pelles

De 15 à 40 cm de neige attendus en Gaspésie

Henri Michaud
Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Avril a réservé une surprise aux résidants de l'Est de la province qui devront, eux aussi, sortir leurs pelles. La région est balayée par une importante tempête de neige qui doit prendre fin cet après-midi.

Environnement Canada prévoit des accumulations de 15 à 20 centimètres sur le Bas-Saint-Laurent tandis que la Gaspésie et l'est de la Côte-Nord devraient recevoir de 20 à 40 cm de nouvelle neige. Des vents forts du nord-est causeront de la poudrerie sur toutes les régions, jusqu'en mi-journée aujourd'hui. Des avertissements de neige abondante et de poudrerie ont d'ailleurs été émis pour l'ensemble du territoire est québécois.

En début de soirée hier, Mont-Joli avait déjà reçu trois centimètres tandis que Gaspé croulait déjà sous plus de 27 cm, parfois à raison d'une accumulation de cinq cm par heure. Des écoles ont même été fermées sur l'extrémité de la péninsule. Sur la Côte-Nord, Baie-Comeau avait également reçu trois cm soit un de moins qu'à Sept-Îles, où la tempête débutait. La rive nord de la péninsule a été balayée par des rafales de plus de 70 km/h.

Les conditions climatiques difficiles ont forcé la Société des traversiers du Québec à annuler une traversée vers Matane, en fin de journée. Le *Camille Marcoux*, qui se dirigeait vers Godbout, a dû accoster à Baie-Comeau pour y passer la nuit. Le navire a essuyé des vagues hautes de cinq mètres et des vents de 50 nœuds, au grand dam des passagers !

La Sûreté du Québec rapportait plus d'une trentaine d'accrochages et de dérapages, en fin de journée hier. « Ces accidents sont attribuables à la chaussée glissante, précise Claude Ross. La poudrerie forte contribue largement à détériorer les conditions routières. »

Pour sa part, Transports Québec rapportait des conditions difficiles et une visibilité variant de réduite à nulle, tant sur la 132 que sur la 138 et la 299. Au moment d'écrire ces lignes, aucune route n'avait été fermée. Toutefois, des embruns verglaçants ont été signalés, sur la 132.

Les résidants de l'Est pavoisaient, dimanche, avec des records de chaleur — il a fait 19,5 degrés à Cap-Chat — tandis que l'ouest et le centre du Québec recevaient entre sept et 72 cm de neige. Le répit fut toutefois de courte durée, avec le retour en force de l'hiver... en avril.

SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Pas de pêche en étang au Domaine du lac Bédard

Marc Lestage
Le Soleil

■ SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL — Il n'y aura pas de pêche en étang au Domaine du lac Bédard parce que le promoteur Gilles Paquet a renoncé à son projet, à la suite des protestations des citoyens.

C'est lors de la dernière séance du conseil que M. Paquet, en colère, a annoncé qu'il n'a pas l'intention de pousser plus loin. Il a confirmé cette décision, hier, dans une lettre adressée à la municipalité.

M. Paquet a expliqué au SOLEIL qu'il voulait acheter le domaine de 15 arpents de la succession de Georges Bédard pour y aménager un centre de pêche en étang. « Je dois rendre une réponse définitive avant le 1er mai et j'ai décidé d'informer la famille que mon offre d'achat ne tient plus », d'expliquer le promoteur, un chauffeur de taxi qui vient de vendre son permis.

Les gens du secteur ne voulaient pas d'un permis de boisson

Le jeune retraité voulait développer ce domaine étape par étape, sans se presser à titre d'activité de loisir.

RIPOSTE

Le projet du contribuable de Beauport a soulevé un débat dès que le conseil de Sainte-Brigitte-de-Laval a informé les citoyens du secteur qu'on se préparait à modifier le zonage pour permettre la création du centre récréotouristique.

Le conseil avait annoncé son intention d'adopter le règlement, de tenir une séance de signature du registre et au besoin d'organiser une consultation publique, lorsque le développeur s'est levé pour annoncer son retrait, lundi soir.

Les gens du secteur en avaient contre le fait que le projet annoncé par M. Paquet prévoyait l'émission d'un permis de boisson et la tenue de nombreuses activités d'animation, autour de l'étang de pêche.

L'homme d'affaires déplore la tournure des événements. « D'autant plus que le zonage de ce secteur n'a été modifié qu'en 1998 et que l'endroit a toujours été reconnu comme un endroit de villégiature », dit-il.

En ce qui concerne le comité des citoyens du secteur, il entend demeurer vigilant puisque la municipalité se propose de soumettre une autre modification au zonage dans le secteur de l'ancien camp des scouts pour y permettre l'installation d'un centre de jeux Donjons et Dragons.

« Un temps pour l'art »

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

La Quinzaine des arts, an 2000 se déroule jusqu'à samedi dans les différentes salles de spectacles de Charlesbourg, sous le thème « Un temps pour l'art ». Sur cette photo prise hier, lors du lancement, on reconnaît de gauche à droite, Raymond Bornais, Patrick Légaré, Pierrette Saint-Pierre, le maire Ralph Mercier et Lucie Brochu. La programmation est disponible au 624-7740. M.L.

Placements Québec.
Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Vous cherchez des solutions intelligentes pour vos investissements ? Placements Québec répond à vos besoins en vous offrant des produits d'épargne et de placement performants et garantis par le gouvernement. Pour une réponse avisée à l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

1 800 463-5229
Pour la région de Québec composez le 521-5229.

LES SOLUTIONS ÉPARGNE et PLACEMENTS QUÉBEC
www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

Autre sortie d'un juge contre les peines avec sursis

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Les révélations sur la façon dont s'effectue la surveillance des personnes condamnées à des peines d'emprisonnement à purger dans la collectivité inquiètent le juge André Bilodeau. Le magistrat est le deuxième en quelques jours à faire une sortie contre les peines avec sursis.

« Il y a un bobo, un gros bobo, concernant la surveillance des peines avec sursis », a lancé le juge Bilodeau à l'avocat Jean-Louis Lemay, qui plaidait depuis un bon moment pour que son client bénéficie d'une peine dans la communauté.

Le juge Bilodeau s'inquiète surtout des propos d'un certain ministre qui dit qu'il faut plus d'agents de surveillance, mais que ça ne doit rien coûter de plus. Indice que la question de la surveillance des peines avec sursis a déjà fait l'objet de discussion, le juge Bilodeau a noté que le Québec aurait besoin de 39 agents de surveillance de plus.

Le juge Bilodeau est d'accord avec les propos tenus quelques jours plus tôt par son collègue de Hull.

Le juge Pierre Chevalier a qualifié de véritable mascarade le processus de surveillance des condamnés à des peines dans la collectivité.

Le magistrat a bien précisé qu'il n'est pas contre les sentences avec sursis. Bien au contraire. « Ici à Québec, je suis parmi ceux qui en donnent le plus. C'est pour ça que j'ai beaucoup de sentences à donner », a-t-il lancé.

Le juge, qui prendra sa retraite sous peu, faisait allusion au fait que les avocats de la défense aimaient bien que leurs clients, lorsque possible, soient jugés par le juge Bilodeau.

L'avocat de la défense, Jean-Louis Lemay, espère que les problèmes de surveillance ne joueront pas contre les accusés québécois, alors que dans d'autres provinces les accusés auront droit plus facilement aux peines avec sursis parce que la surveillance est adéquate. Le juge l'a assuré que si son client répond aux critères, il aura droit à une peine à purger dans la communauté.

FRAUDE DE 1,8 M $

La Couronne réclame 5 ans de pénitencier

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Gilles Marquis a gagné la confiance de gens. À tel point qu'une personne lui a confié une somme importante, en argent comptant, pour l'achat à bas prix de fausses dents à l'étranger, produit qui devait être revendu à fort prix au Québec.

En racontant des histoires de toutes sortes, l'homme de 52 ans a réussi à soutirer plus de 2 millions $ à 84 victimes, dont les pertes se chiffrent finalement à près de 1,8 million $. Marquis, qui a déjà plaidé coupable, était de retour devant le tribunal pour les représentations sur sentence. Le procureur de la Couronne, Me Serge Brodeur, a réclamé une peine de cinq ans de prison. Il a fait valoir au juge que l'accusé méritait une telle sentence compte tenu de l'importance de la fraude, des inconvénients subis par les victimes, et de la durée du stratagème.

Du côté de la défense, Me Jean-Louis Lemay croit qu'une peine de deux ans moins un jour servirait bien les fins de la justice. Il a demandé au juge André Bilodeau d'envisager la possibilité d'une sentence à purger dans la collectivité.

Marquis a recruté ses victimes surtout chez des personnes âgées et des veuves, a noté le procureur de la Couronne. Des gens dont il a gagné la confiance en faisant leurs rapports d'impôts, depuis de nombreuses années dans certains cas. Pendant sept ans, de septembre à 1990 à avril 1997, l'accusé a convaincu ses clients de faire des prêts à des gens d'affaires, en promettant des rendements variant entre 13 et 27 %.

Certains prêts devaient servir à l'achat de dents à l'étranger, d'autres à l'achat de produits en Asie pour fournir les marchés aux puces au Québec, et d'autres pour l'achat d'ouvre-boîtes à l'étranger pour les revendre avec un gros profit au Québec. Les gens ont mordu.

Mais où est allé l'argent soutiré aux victimes ? Personne ne le sait. La version donnée par l'accusé a été qualifiée d'absurdité qui frise le ridicule par le procureur de la Couronne. Marquis a toujours soutenu qu'il donnait l'argent à de purs étrangers, qu'il rencontrait deux fois par semaine, un peu partout, sur des stationnements. Par la fenêtre de sa voiture, il passait l'argent à une personne dans une autre voiture.

Il ne sait pas le nom de ces gens, ne peut les décrire, et n'a même jamais pensé à relever le numéro de plaque de l'auto. Marquis dit avoir un jour rencontré quelqu'un dans un lave-auto, qui lui a demandé s'il avait de l'argent à prêter. À lui aussi on aurait promis de gros profits. Et c'est ainsi qu'il a commencé à jeter de l'argent par la fenêtre... de son auto.

C'est à se demander s'il n'a pas fait affaire avec des extraterrestres, a lancé le procureur de la Couronne. Me Brodeur a souligné que les victimes ont connu à la suite de cette affaire des tracas financiers qui ont eu un effet sur leur santé. « Des économie s de toute une vie englouties dans une chimère », a-t-il ajouté.

L'accusé connaîtra sa sentence le 23 mai. Le procureur de la Couronne a aussi demandé au juge de rendre une ordonnance de dédommagement des victimes. Ainsi, si Marquis redevenait un jour un homme prospère, il devrait rembourser les sommes soutirées frauduleusement.

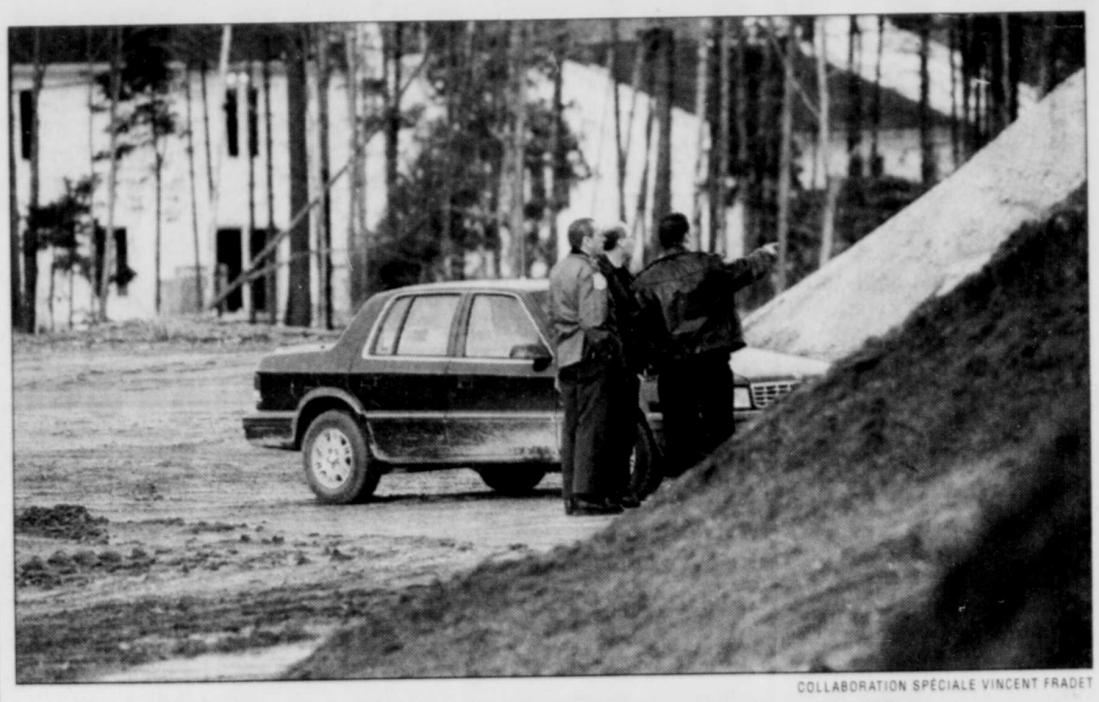

COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET

La Sûreté du Québec a pris la relève des policiers autochtones du Village Huron dans l'enquête sur le meurtre commis dans la cour d'une sablière.

MEURTRE À WENDAKE

La victime ne gravitait pas parmi les motards

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Les enquêteurs chargés de trouver une piste qui va les conduire à l'assassin de l'homme trouvé, criblé de balles, mardi soir, à Wendake, sont devant un dossier dont l'intrigue s'épaissit au fur et à mesure de leurs recherches.

Leur seule certitude, c'est que l'homme, dont ils ont établi l'identité, n'est pas un personnage qui gravite dans le milieu des motards criminels.

Une vérification effectuée dans les dossiers du ministère de la Justice permet d'établir que Guy Gagné, âgé de 33 ans, demeurait à Québec, et qu'il n'était pas un habitué du palais de justice pour les sujets concernant le monde de la drogue. Tout au plus, une condamnation au paiement d'une amende de 350 $, en 1992, pour facultés affaiblies, le reste de ses apparitions devant un tribunal étant des affaires d'ordre pénal (par exemple : code de la sécurité routière), donc à l'abri d'un emprisonnement.

« On vérifie auprès de son entourage pour voir si, ces derniers temps, il n'aurait pas eu des contacts avec des gens du milieu criminel », a commenté la policière Ann Mathieu, de la Sûreté du Québec.

C'est cette organisation qui a pris la relève des policiers autochtones du Village Huron, comme le veulent les ententes quand il s'agit d'un meurtre.

C'est aujourd'hui aussi que sera finalement effectuée l'autopsie sur le corps de Guy Gagné. En plus d'indiquer combien de balles a reçues la victime, celle-ci permettra d'établir si les douilles de calibre .20, retrouvées à proximité du cadavre, sont bien celles qui ont servi à son assassinat.

Quand les premiers policiers de Wendake sont arrivés dans la cour de la sablière Bernard Sioui, où un employé de la manufacture de raquettes GV avait trouvé l'homme sans vie, ils ont procédé à une première vérification des lieux et n'ont pas trouvé l'arme du crime.

Vous au resto, votre fourrure chez Laliberté !

ENTREPOSAGE FOURRURES

Concours «La Grande Tournée Gastronomique»

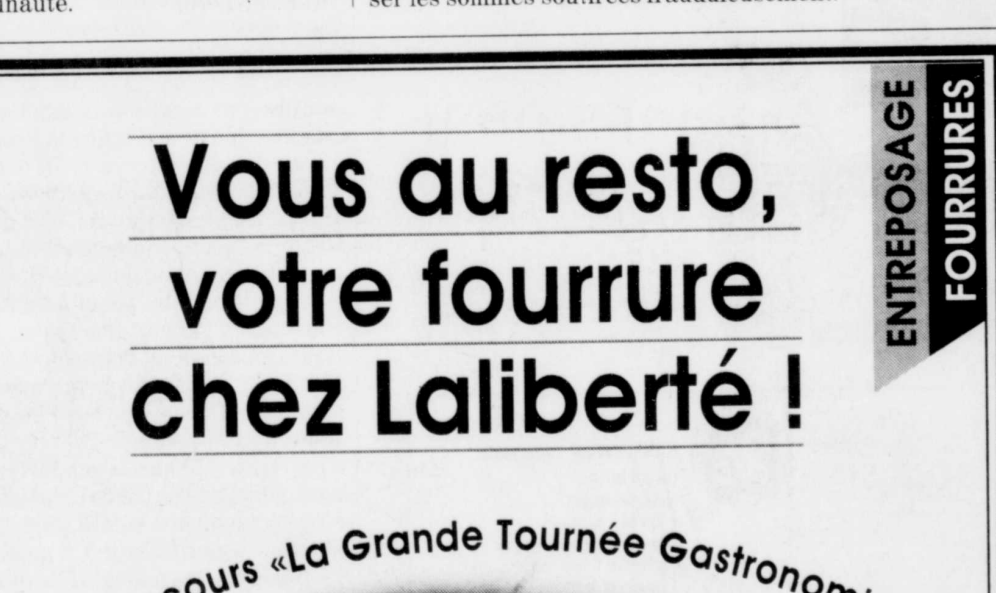

ENTREPOSEZ VOTRE FOURRURE ET GAGNEZ 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES

Quatre Tournées Gastronomiques dans huit des meilleures tables de la région de Québec.(Valeur de 800 $ chacune).

Le Bistango
Le Café de la Paix
La Closerie
Le Continental
La Fenouillière
Le Louis Hébert
Le Saint Amour
La Tanière

Date:
Nom:
Adresse:
Ville: Code postal:
Tél. Bur.: Rés.:

Règlements disponibles en magasin. Le concours débute le 1er mars 2000 et se termine le 30 avril 2000. Tirage le 2 mai 2000 à 16h.

laliberté
entreposage • nettoyage • remodelage
Le spécialiste de la fourrure à Québec depuis 1867
595, rue Saint-Joseph Est Québec, 525-4841
1467236

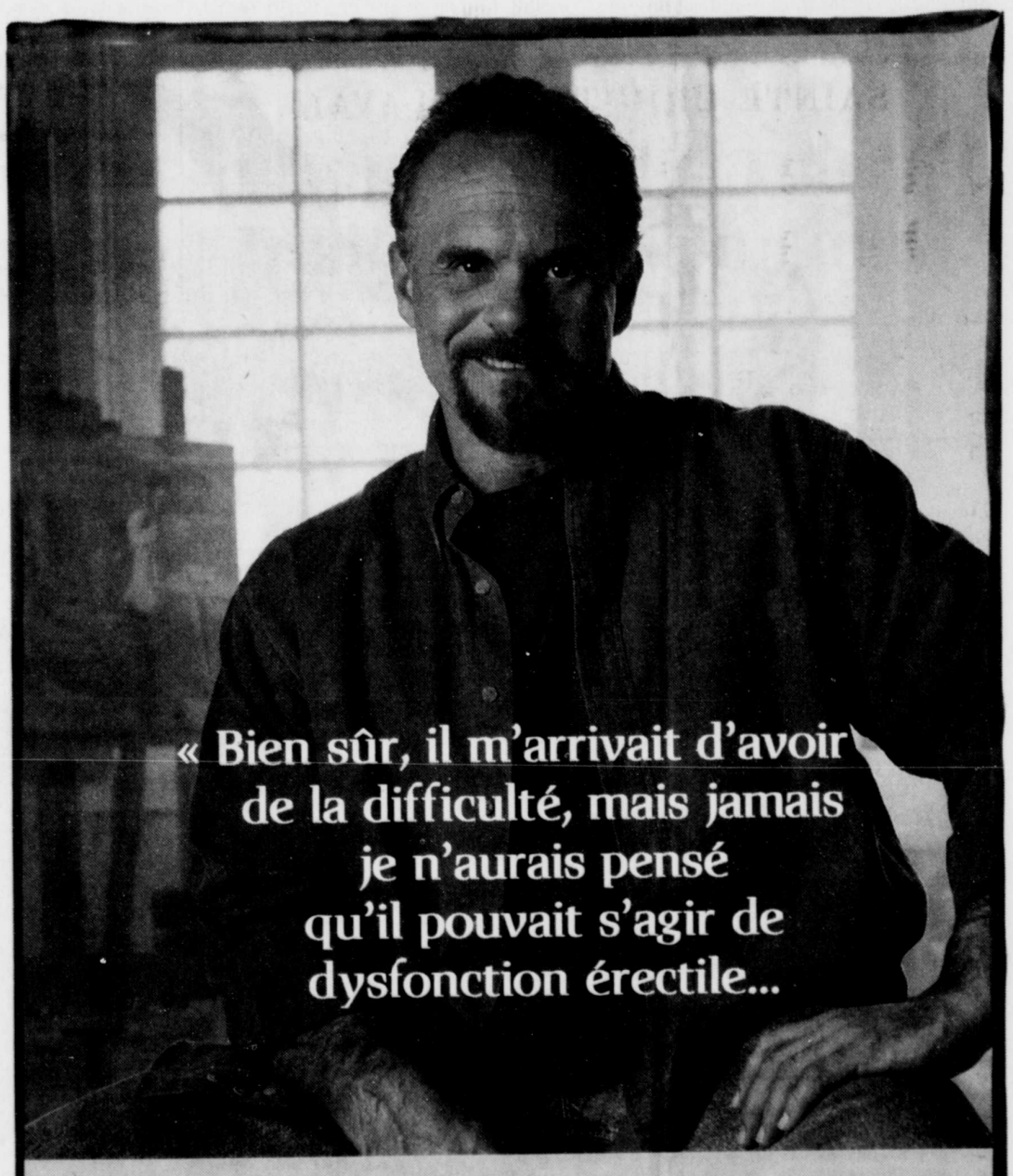

... aujourd'hui, la question ne m'effleure même pas l'esprit. »

« Quand j'ai commencé à éprouver des difficultés, je me refusais à admettre l'existence d'un problème. Je blâmais mon travail, la fatigue... même ma partenaire! De plus, la dysfonction érectile, cela n'arrivait qu'aux autres, des personnes plus âgées que moi.

Il a suffi d'un petit moment un peu gênant avec mon médecin pour mettre fin à deux ans de moments plutôt gênants au lit.

Je n'en reviens pas de découvrir à quel point il est facile d'être de nouveau à mon meilleur. »

Qu'attendez-vous pour découvrir à votre tour la bonne nouvelle? Parlez dès maintenant à votre médecin de votre dysfonction érectile (aussi appelée impuissance) *et des options qui vous conviennent le mieux. Ou prenez connaissance des faits encourageants en appelant le numéro ci-dessous ou en visitant le centre d'information dans Internet.*

Composez le 1 800 249-7314 ou encore visitez le site Web à l'adresse www.masantesexuelle.com

SAINT-GEORGES

22 000 $ pour le Centre hospitalier

Pierre Touzin a annoncé, hier, un don de 22 000 $ au nom de Opération Enfant Soleil pour aider le Centre hospitalier Beauce-Etchemin à faire l'acquisition, en pédiatrie, de deux équipements médicaux à savoir un moniteur cardio-respiratoire avec saturomètre et un moniteur cardiaque pouvant également être utilisé pour les enfants à l'urgence. Centrée sur l'enfant, centrée sur la vie, Opération Enfant Soleil a remis plus de 3,5 millions $ en octrois régionaux depuis 1992. La Fondation du Centre hospitalier Beauce-Etchemin, sous la gouverne de son trésorier Henry-Paul Pelchat, comblera la différence des coûts de ces deux nouvelles acquisitions en versant quelque 5600 $ à l'hôpital. «Nous aidons les enfants malades à guérir. Merci de nous aider», a indiqué M. Touzin. **L.D.**

SAINTE-FOY

Vol de matériel informatique

Michel Lapointe, un homme de 39 ans de Québec, a été accusé hier de vol et recel à la suite d'un crime commis en début de journée à Sainte-Foy. L'homme est soupçonné d'avoir fracassé la vitrine du commerce Future Net Informatique, au 1990, Jean-Talon nord, et de s'être emparé de matériel informatique. Il a ensuite pris la fuite à bord d'une véhicule volé à Drummondville, avant d'être retracé par des policiers de Québec. Dans sa fuite, il a endommagé trois véhicules. Il a finalement été intercepté près de l'hôpital Saint-François-d'Assise. L'homme a des dossiers en semblable matière. **C.S.**

Accident évité

Un employé du CN l'a échappé belle hier après-midi près de la station de trains de Saint-Jean-Port-Joli. L'homme a failli être enseveli par la lourde cargaison de bois d'un wagon. Il a heureusement réussi à se jeter sur le côté et s'en est tiré avec une blessure mineure à la tête. **I.M.**

Vol à L'Islet

La succursale de la Banque Nationale de L'Islet a été braquée par un voleur vers midi hier. L'homme, cagoulé et armé, a réussi à s'enfuir en voiture avec quelques milliers de dollars. Les policiers ont eu beau bloquer les routes, ils n'ont pas réussi à rattraper le malfrat. **I.M.**

DONNACONA

Entente de six ans à la caisse

Contrairement à 1995 où les négociations avaient dégénéré en une grève de plusieurs semaines, cette fois-ci les administrateurs et le syndicat de la caisse populaire de Donnacona se sont entendus et ont ratifié, au cours des derniers jours, une entente valide jusqu'au 31 décembre 2003. Rétroactive au 31 décembre 1997, moment où la dernière convention collective a pris fin, la nouvelle entente octroie une hausse salariale de 15 % sur six ans. Des majorations de 2 % seront versées pour les trois premières années. Celles-ci seront de 3 % pour la balance de l'entente. Les 28 employés ont également fait des gains appréciables sur le plan du développement des compétences, selon Agnès Brière, vice-présidente du syndicat de la caisse de Donnacona. «Nous avons obtenu une clause pour faciliter la formation des employés. Dorénavant, les cours de formation seront compensés en temps ou en argent à 50 % ou à 100 % selon s'ils sont suggérés ou obligatoires», a indiqué M^me^ Brière. La caisse de Donnacona est la seule à être syndiquée dans le comté de Portneuf. **M.G.**

PORT DE QUÉBEC

Poursuite abandonnée

Le Port de Québec abandonne sa menace de poursuite contre la Communauté urbaine de Québec pour avoir décrété un moratoire sur toute nouvelle utilisation du sol sur le littoral, qu'il s'agisse de la baie de Beauport ou l'implantation d'un terminal de croisières à Pointe-à-Carcy. C'est ce qui ressort d'une rencontre hier, entre le directeur général du Port de Québec, Ross Gaudreault, et le président de la CUQ, Jacques Langlois. M. Gaudreault a laissé entendre qu'il avait été mal informé des intentions véritables de la CUQ. **R.F.**

En route vers l'Expo-sciences pancanadienne

Quatre jeunes filles de la région de Québec se sont illustrées lors de la finale québécoise de la Super expo-sciences, qui s'est déroulée à Chicoutimi, la semaine dernière. Marjorie Balzamo, de l'école Mont Saint-Sacrement, et Amélie Bernier, du collège Jésus-Marie, participeront à l'Expo-sciences pancanadienne, du 14 au 21 mai, à London, en Ontario. Elles ont épaté le jury avec leurs sujets respectifs: «Hormone et cancer du sein» et «Quelle peau greffer au brûlé?» Amélie Bernier a aussi remporté une bourse de 500$ de l'Association des médecins de langue française du Canada. Alexandria Lemieux-Boivin et Joël-le Boutet, de l'école Mont Saint-Sacrement, ont mérité une bourse de 250$ de la Fédération des sociétés d'Alzheimer, pour leur recherche intitulée «Ari... oups nous l'avons oublié». **M.L.**

SAINT-RAYMOND

75 exposants sous un même toit

Près de 10 000 personnes sont attendues en fin de semaine à l'aréna de Saint-Raymond de Portneuf pour la tenue de l'exposition commerciale annuelle organisée conjointement par la Chambre de commerce et Métro. Les gens pourront découvrir 75 kiosques aménagés sous un même toit et visiter le Salon de l'alimentation qui double sa superficie. De plus, l'exposition commerciale innovera cette année en intégrant le Salon tourisme et culture présenté par Tourisme Portneuf et le Centre local de développement de Portneuf. Son objectif est d'y faire découvrir les produits culturels et touristiques de la région. L'accordéoniste Denis Côté lancera la fête demain à compter de 19 h. **M.G.**

PONT-ROUGE

Le CLSC ouvre ses portes lundi

Démunie en matière d'infrastructures de santé, la Ville de Pont-Rouge misera sur son propre CLSC à compter de lundi le 17 avril. Il sera aménagé dans les anciens locaux de la Triade sur la rue du Collège. Jusque-là, seul un point de chute du CLSC offrant très peu de services était en fonction pour desservir la municipalité, pourtant la deuxième en importance dans le comté de Portneuf avec ses 7090 habitants. Les services de consultation, de prélèvement, de vaccination, d'évaluation et d'orientation y seront dispensés. **M.G.**

Le maire de Saint-Henri blâme Jean Garon

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Non seulement le maire-préfet Jean Garon a-t-il manqué de respect envers la population de Saint-Henri mais il a aussi véhiculé des chiffres truqués, erronés, incomplets et frauduleux.

C'est de tout ce bois dont a chauffé son gril le maire de Saint-Henri, Réjean Brochu, en déposant une motion de blâme contre M. Garon pour son intervention dans le récent référendum henrichois, à l'occasion de la séance publique de travail des élus de la MRC de Desjardins, hier soir à Lévis.

Jean Garon

«Je blâme M. Garon pour son action dans ce dossier et lui demande de rectifier publiquement par l'entremise des mêmes médias les informations erronées qu'il leur a transmises à la dernière minute, démontrant ainsi son manque de respect pour la population henriçoise», a notamment indiqué le maire Brochu, tout à fait en fusil.

Ces «informations erronées» auxquelles a fait allusion M. Brochu, ce sont des chiffres diffusés publiquement par le cabinet du maire Garon quelques jours avant que la population de Saint-Henri ne choisisse par référendum d'adhérer à la MRC de Bellechasse, quitte à abandonner celle de Desjardins. Des chiffres comparant notamment les coûts d'adhésion de la municipalité aux deux MRC.

Des propos des deux maires, ceux de M. Brochu prenant l'allure d'une canonnade de boulets rouges, il est ressorti qu'ils sont totalement en désaccord sur ces données concernant les coûts de traitement des ordures, de la police, de la quote-part annuelle, etc.

«Ces chiffres ont été établis par les fonctionnaires de la MRC. Il ne s'agit pas de chiffres politiques. Il s'agit de chiffres administratifs. Ils ont été compilés par la MRC et je les ai transmis sans les modifier d'un iota», a notamment observé le maire-préfet.

«Ces chiffres sont d'intérêt public», a ajouté M. Garon, refusant du même souffle à se rendre aux exigences de rectification de son collègue Brochu.

Mais de l'avis de celui-ci, ils ont plutôt en la circonstance été «astuce» et «petite politique mesquine», ceci dans un débat regardant seulement et uniquement la population de Saint-Henri.

De quoi peut-être gêner les maires de Pintendre, Albert Lachance, et de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Guy Plante, M. Brochu accusera même carrément M. Garon, une fois l'assemblée levée, d'avoir menti.

La botte finale a appartenu au conseiller lévisien Gilles Lehouillier, qui siège également à la MRC. «M. Brochu a toujours joué franc jeu. Il nous entretient depuis des mois de l'avancement du dossier. Nous avez eu maintes fois l'occasion de faire valoir votre point de vue et vous ne l'avez jamais fait», a-t-il dit à M. Garon.

«Nous avez plutôt choisi de poser un geste sournois, sous la couverte. C'est votre marque de commerce. Vous faites la même chose à Lévis», a-t-il conclu.

Quelque 66 % des citoyens de Saint-Henri qui se sont prévalus de leur droit de vote se sont prononcés en faveur d'une adhésion à la MRC de Bellechasse.

SAINT-GEORGES

Un siège de quatre heures

Après s'être barricadé à l'intérieur du domicile familial à Saint-Georges de Beauce pendant près de quatre heures, hier, un jeune homme armé s'est rendu à la SQ. «L'opération menée par le groupe d'intervention tactique de la Sûreté du Québec a connu un dénouement heureux», a confié le porte-parole de la SQ, Richard Gagné, un peu après 14 h 30, au terme des négociations qui ont duré quelques heures. L'individu de 19 ans s'était terré chez ses parents, seul et armé, dans une résidence située sur la 22^e^ Rue, à Aubert-Gallion vers 10 h 30. «Un intervenant avait discuté avec lui et nous a averti. Le jeune homme, selon toute apparence, était en détresse psychologique grave. De plus, nous avions des raisons de croire qu'il voulait possiblement attenter à ses jours. Par ailleurs, il avait en main une arme à feu en main et un coup de feu a été tiré», ajoute-t-il. Le périmètre de sécurité qui a été dressé a forcé l'évacuation d'une vingtaine de personnes qui habitaient les environs. **L.D.**

FUTURE SHOP
Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™
Livraison locale gratuite pour tous les gros électroménagers
TPS incluse ou 12 mois aucun intérêt* en option
sur tous les appareils électroménagers Whirlpool et G.E. avec votre carte Future Shop!
* Sur approbation de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que : (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Voir les détails en magasin. ™Le prix sera réduit de 7%, une somme égale à la TPS.

Whirlpool IMAGINE
Réfrigérateur superposé de format familial
• 2 tablettes réglables • Grand bac à légumes • Tablette dans le congélateur
00154016
1599,96 L'ENSEMBLE
Cuisinière facile à nettoyer
• Surface de cuisson à dessus basculant pour faciliter le nettoyage • Porte du four en verre • Horloge électronique • Prise de 110 volts pour petits électroménagers
00153657 WFE3200
Technologie avec transmission à entraînement direct
Laveuse
• Très grande capacité • 4 cycles de lavage • 3 choix de température de l'eau
Sécheuse
• 3 cycles avec arrêt automatique
00150016 LER4132HQ
00151010 LER3624EQ
RECEVEZ GRATUITEMENT UN POÊLON T-FAL À L'ACHAT DE TOUT ENSEMBLE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS DE 4 PIÈCES
53983535 TFALB535
Une offre prime par client, aucun fournisseur ne peut être jumelée à aucune autre ne peut s'appliquer à des achats antérieurs. Tous les détails en magasin.

GE
Réfrigérateur superposé de 18 pi. cu.
• Tablettes réglables • Style blanc sur blanc • Rangement pour récipient d'un gallon dans la contre-porte • Congélateur avec tablette
35354117 GWT18JYARW
2099,96 L'ENSEMBLE
Duo pour la lessive à très grande capacité
Laveuse
• 8 cycles de lavage • 4 niveaux d'eau • 4 choix de température pour le lavage et le rinçage
Sécheuse
• 3 cycles • Porte réversible • Commande automatique du séchage
35350105/35351012 GJXR2080/PVXR333
Cuisinière à grande capacité blanc sur blanc
• Surface de cuisson de grande dimension • Horloge électronique avec minuterie • Barre pour serviette • Tiroir de rangement facilement accessible
35353333 GRMF3310ZWW

FRIGIDAIRE
Réfrigérateur d'une incroyable valeur
• Tablettes réglables en verre • Tiroirs-fraîcheur transparents • Rangement pour récipient d'un gallon dans la contre-porte
01654969 FRT16NRGW
ÉPARGNEZ 50$ 699,99
FRIGIDAIRE
Lave-vaisselle avec lavage de haute précision
• Lavage filtré à 100% • Insonorisation • Paniers de luxe ; panier pour ustensiles • Lavage à très haute température 01652004 FDB 421FRS
379,99
ROPER par Whirlpool
Duo à grande capacité pour la lessive
Laveuse
• Capacité de 2,5 pi. cu. • Transmission à entraînement direct
Sécheuse
• Séchage automatique
00150022 RAB 1121 EW
00151022 YRET 3615
399,99 LAVEUSE
299,99 SÉCHEUSE
MAYTAG PERFORMA
Fiabilité légendaire de Maytag
Laveuse
• Capacité de charge de 3,3 pi. cu. • Robinet commandé au toucher du doigt • 3 vitesses combinées
99850320 PAW3200AWW
649,99 LAVEUSE
Nous offrons une vaste gamme de congélateurs Wood's à partir de 259,99$

* Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que : (1) les mensualités minimales (si requises) soient versées; et (2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre promotionnelle. Le TPS est de 28.8%.
Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois (taxes incluses) :
Si les mensualités minimales totalisent 587,33 $ pour un achat de 1500 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois, l'intérêt est éliminé formant un TPA de 0% (coût total 1500 $) pour un achat de 1500 $.
Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités minimales totalisent 1111,71 $ pour un achat de 1500 $ sont versées, et que le solde de 1188,73 $ est remboursé dans les 24 mois : l'intérêt totalise 800,44 $ (coût total de 2300,44 $) et le TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1500 $.
Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec cartes de crédit pour un compte commercial. Achat personnel seulement. Aucun fournisseur. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. En raison des échéanciers de publicité, certains prix pourraient être moins élevés en magasin.
Prix et produits en vigueur du 12 au 17 avril 2000.
FUTURE SHOP
Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™
PLACE LAURIER (Sainte-Foy) 2700, boul. Laurier 650-1999
PLACE FLEUR DE LYS 552, boul. Wilfrid-Hamel 521-3100
CHICOUTIMI 2480, boul. Talbot 698-6701

MEURTRE D'HERMÉLINE BOURDAGES-LEBLANC

Un des accusés renonce au Tribunal de la jeunesse

Son complice attend toujours que la Cour d'appel tranche

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

BONAVENTURE — L'un des deux adolescents accusés du meurtre sans préméditation d'une citoyenne de Bonaventure, Herméline Bourdages-Leblanc, 78 ans, le 24 avril 1998, a renoncé à un procès devant un tribunal pour jeunes contrevenants.

Son présumé complice tient par contre toujours à être traduit devant une cour pour jeunes contrevenants. Près de deux ans après le meurtre, sa requête pour renverser une décision de la cour l'assignant au tribunal pour adultes n'a toujours pas été entendue par la Cour d'appel. L'audition devrait avoir lieu dans la dernière semaine de juin, à Québec.

Le procès pourrait avoir lieu en janvier ou février 2001

La décision de la Cour d'appel devrait être rendue dans le courant de l'automne. Une date d'enquête préliminaire devra alors être déterminée, et cette enquête aura probablement lieu au début de 2001. S'il est cité à son procès, l'adolescent n'y comparaîtra probablement pas avant le printemps prochain, trois ans après le meurtre.

Si la Cour d'appel rend un verdict l'obligeant à subir son procès devant un tribunal pour adultes, « il peut toujours porter sa cause devant la Cour suprême sur une question de droit. Elle a déjà entendu des causes semblables », précise Jules Berthelot, substitut du procureur général, de la poursuite donc, dans cette affaire.

Le cas du jeune homme s'étant désisté du processus d'appel devrait devancer de six mois l'autre cause. Il devrait connaître le 8 mai la date de son enquête préliminaire devant un tribunal pour adulte, la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec. Cette enquête sera tenue en septembre, probablement, et le procès, s'il y a citation, pourrait avoir lieu en janvier ou février 2001.

Mme Bourdages-Leblanc avait été surprise par des visiteurs pendant son sommeil. Son corps portait 53 marques de blessures causées par l'utilisation d'un couteau et d'une barre de fer quand il a été retrouvé par la police dans la nuit du 24 au 25 avril 1998. C'est l'arrestation du véhicule de la victime par la GRC au Nouveau-Brunswick, à la suite d'une première tentative avortée par la Sûreté du Québec à Pointe-à-la-Croix, qui avait permis à la SQ de remonter jusqu'à la septuagénaire. L'auto était conduite par l'un des deux accusés, alors âgés de 15 et 16 ans.

Devant un tribunal pour adultes, les jeunes risquent, s'ils sont trouvés coupables, de purger une peine pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant sept ans.

Devant le Tribunal de la jeunesse, la peine peut aller jusqu'à cinq ans, auxquels s'ajoutent deux ans de « mise à l'épreuve ». Le temps passé en centre d'accueil ne compte pas quand un jeune est traduit devant un tribunal pour jeunes contrevenants, mais le juge en tient habituellement compte. Devant un tribunal pour adultes, le temps passé à l'ombre compte, généralement en double.

L'un des jeunes accusés du meurtre de Bonaventure est hébergé en centre d'accueil à Gaspé et l'autre, à Rimouski.

ARCHIVES, LE SOLEIL

Le corps d'Herméline Bourdages-Leblanc avait été retrouvé dans la nuit du 24 au 25 avril 1998, dans sa résidence de Bonaventure.

Et si on parlait des pieds...

Pieds sensibles ?
Les Laboratoires Pouliot vous offrent un service complet
• Examen fonctionnel
• Orthèses et chaussures de qualité supérieure

Votre médecin et les orthésistes du pied des Laboratoires Pouliot sont les professionnels à consulter pour trouver une solution durable à vos problèmes de pieds.

• Membre de l'ordre professionnel O. T. P. Q.
• Certifié par le Conseil canadien C. C. C. O. P.
• Détenteur de permis du ministère M. S. S. S.
• Accrédité par R. A. M. Q., S. A. A. Q., CSST...

Pour un rendez-vous près de chez vous : 1-800-363-6172

LABORATOIRE POULIOT

Carol Pouliot, orthésiste du pied.

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

JS-1469799

AUGMENTEZ VOS VENTES
Nouvelle édition

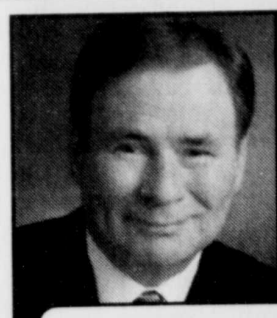

La vente stratégique MD
Instructeur : Roger St-Hilaire
Available in english
Montreal: October 7th & 8th
Call for more information

- Conclure la vente (closing)
- Répondre aux objections
- Qualifier vos prospects
- Communiquer avec confiance
- Justifier vos prix
- Prospecter en l'an 2000
- Argumenter avec aplomb
- Faire plus d'affaires avec vos clients

Québec 11 et 12 mai, 8 et 9 juin / Montréal 8 et 9 mai, 12 et 13 juin

Faites comme 75 000 personnes depuis 27 ans

FIDÉLISEZ VOTRE CLIENTÈLE

Relation avec la clientèle
Instructeur : Simon St-Hilaire
Available in english
Montreal: October 12th
Call for more information

- Traiter les plaintes avec tact
- Communiquer efficacement
- Gérer votre clientèle
- Fidéliser votre clientèle
- Maîtriser l'usage du téléphone
- Surmonter les réticences de vos clients
- Évaluer vos clients, leurs attentes
- Maintenir votre motivation personnelle

Québec 3 mai / Montréal 10 mai

Informez-vous sur nos séminaires de gérance de vente, nos conférences et nos séminaires privés
Inscrivez-vous dès maintenant
Tél. : Québec : (418) 626-7498/ 1-800-463-7246
Montréal : (514) 673-1124 Téléc. : (418) 626-6264
Internet : www.roger-st-hilaire.com
Cours de vente Roger St-Hilaire
Formateur agréé à la SQDM
1472146

Salon international du livre DE QUÉBEC

PROGRAMMATION AUJOURD'HUI ET DEMAIN

JEUDI, 13 avril

HEURE	SCÈNE DES RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRES	SCÈNE MÉDIAS	CAFÉ RENCONTRE
11h	Causerie : *Les Baleines de l'Atlantique Nord* avec **Pierre-Henry Fontaine.**	Émission *Par les temps qui courent* (Société Radio-Canada) En direct avec **Francine Plourde.**	
13h	12h à 12h45 Macaroni tout garni Télé-Québec Scène Jeunesse		Causerie : *Circuits pittoresques du Québec* avec **Yves Laframboise.**
14h		Émission *Jamais sans mon livre* (Société Radio-Canada) Marie-Louise Arsenault, Sylvain Houde et Maxime-Olivier Moutier reçoivent **Laure Adler, Dany Laferrière et Daniel Pennac.**	
14h30			Marie-Ginette Guay reçoit **Lucie Mercier** et **Colombe Plante.**
15h	Table ronde : *À votre santé?* avec **Christiane Langlois, Johanne Ledoux, Robert Patenaude** et **Roch Banville.** Animateur : Laurent Laplante.		
16h		Henri Dorion reçoit **Daniel De Bruycker.**	
16h30		Renée Hudon reçoit **Herménégilde Chiasson** (invité d'honneur).	Causerie : *La simplicité volontaire* avec **Serge Mongeau.**
17h	*Le mot le plus important de la langue française, pour moi!* Proclamation des gagnants du concours d'écriture 1999-2000 du journal *Le Soleil* en présence de Chrystine Brouillet, présidente du jury.		
17h30			Danielle Bombardier reçoit **Charlotte Gingras, Andrée Laberge , Francine Chicoine** et **Geneviève Robitaille.**
18h		Émission *Québec ce soir* (Société Radio-Canada) En direct avec **Catherine Lachaussée.**	
19h	Table ronde : *Le français va-t-il mourir?* avec **Claude Duneton, Herménégilde Chiasson Dany Laferrière** et **Claude Poirier.** Animatrice : Anne-Marie Dussault.		
20h		Laurent Laplante reçoit **Antonio D'Alfonso, Cyrille Barrette** et **Thomas de Koninck.**	
20h30	Lecture publique : *Les plus belles lettres d'amour* Avec la participation de comédiens de la région de Québec.		

VENDREDI, 14 avril

HEURE	SCÈNE DES RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRES	SCÈNE MÉDIAS	CAFÉ RENCONTRE
11h	Laurent Laplante reçoit **Pyer Vaillancourt, Willy Lambil** et **J.E. Poirier.**		
12h		Marie-Ginette Guay reçoit **Michel Lavoie, Stanley Péan** et **Raymond Plante.**	
13h	Renée Hudon reçoit **monseigneur Maurice Couture s.v.** , archevêque de Québec.		
13h30	Causerie : *Les manipulateurs sont parmi nous* avec **Isabelle Nazar Aga.**	Danielle Bombardier reçoit **Jacques Lacoursière, Lise Demers** et **Ilena Doclin.**	
14h			Causerie : *Au coeur de notre corps* avec **Marie-Lise Labonté.**
15h	Laurent Laplante reçoit **Ernest Bourgault, Gilles Desmarais** et **Marie-Marthe Fortin D'Argenson.**		
15h30		Émission *Québec Express* (Société Radio-Canada) En direct avec **Michel Lamarche**	Marie-Ginette Guay reçoit **France** et **André Dion, Ghislaine Lavoie** et **Françoise Dumoulin** ainsi que **Jean-Charles Claveau.**
16h30	Remise du Grand Prix de la science-fiction et du fantastique québécois. Commandité par la **Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.**		*Feuilleton de l'an 2000* **Francine Ruel** rencontre quelques-uns des coauteurs qui ont vu leurs textes publiés dans le journal *Le Soleil* en 1999.
17h			
17h30		Chrystine Brouillet reçoit **Claude Duneton** (invité d'honneur) et **Anne-Marie La Fère.**	
18h	Danielle Bombardier reçoit **Nadine Bismuth, Jean O'Neil** et **Martha Radice.**		Marie Vallerand reçoit **Mario Cyr, Alain Beaulieu** et **Gracia Couturier.**
19h	Table ronde : *Jésus a-t-il un avenir?* avec **Jacques Grand'Maison, Michel Hubaut, Yves Girard** et **Anne Sigier.** Animateur : Laurent Laplante.	Jean Fugère reçoit **Guillaume Vigneault, Dai Sijie** et **Sergio Kokis .**	Bar des sciences en présence de **Mathieu-Robert Sauvé.** Animateur : Michel Desautels.
20h30	Table ronde : *Les relations Nord-Sud : mythe ou réalité ?* avec **Joël Des Rosiers, Jean-Louis Lippert, Michel Régnier** et **Jean-Louis Roy.** Animateur : Laurent Laplante.	*10 ans de mots et d'images* Spectacle littéraire soulignant le 10e anniversaire de la maison d'édition le Loup de Gouttière avec **Laurier Veilleux, Monique Laforce, Anne Peyrouse, Sylvie Nicolas, Jean Désy** et **Jean-Pierre Gaudreault.**	Danielle Bombardier reçoit le **lauréat du Grand Prix de la science-fiction et du fantastique québécois, Claude Janelle** et **Stefan Psenak.**

PRIX D'ENTRÉE
Adultes: 6 $
Étudiants et 60 ans et plus : 3 $
Enfants de 12 ans et moins : gratuit

Jusqu'au 16 avril 2000
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

HEURES D'OUVERTURE
JEUDI 13 AVRIL : de 9 h à 22 h
VENDREDI 14 AVRIL : de 9 h à 22 h
SAMEDI 15 AVRIL : de 10 h à 22 h
DIMANCHE 16 AVRIL : de 10 h à 18 h

1471204

Lire pour faire durer l'instant

Serge LAMOTHE
La tierce personne
roman
185 pages : 22,95 $

Roland BOURNEUF
Le traversier
nouvelles
141 pages : 17,95 $

Sylvie MASSICOTTE
Le cri des coquillages
nouvelles
123 pages : 16,95 $

Claire MARTIN
L'amour impuni
roman
145 pages, relié : 24,95 $

Georges DESMEULES et Christiane LABBÉ
Les personnages du théâtre québécois
coll. « Connaître »
133 pages : 9,95 $

Nouvelles françaises du XIXe siècle
anthologie rassemblée et présentée par Frédéric CHARBONNEAU et Réal OUELLET
300 pages (poche) : 17,95 $

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC
STAND 131
L'instant même
NOUVELLES ROMANS ESSAIS
CD1470873

La Maison Darlington...
plus d'un siècle de présence sur la scène de la mode à Québec

20% de rabais
sur toute la ligne
GEIGER Collections
(jusqu'au 22 avril incl.)

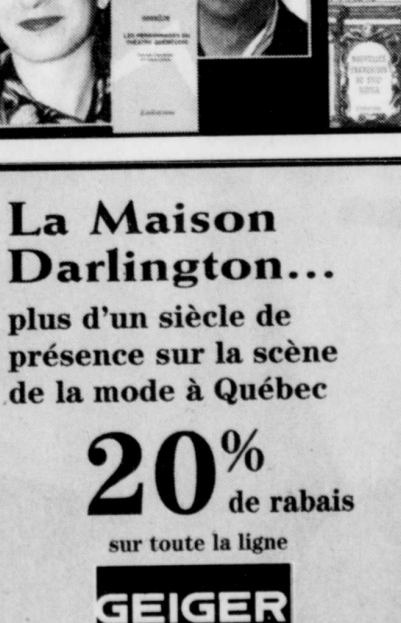

Veste en laine foulée, classique, fait éclore les fleurs de l'été.

Robe courte dans un lin pur et frais.

LA MAISON DARLINGTON

7, rue de Buade, Québec
692-2268
Stationnement gratuit à l'Hôtel de ville
1472071

Vers les ligues majeures

La Fondation communautaire du grand Québec part à la chasse aux grosses fortunes

Marie Caouette
Le Soleil

■ QUÉBEC — Six ans après sa création, la Fondation communautaire du grand Québec, issue de Centraide, se donne les moyens de passer dans les ligues majeures. Pour cajoler les familles fortunées de la capitale et susciter des dons majeurs, on crée le poste de président à la campagne de souscription, réservé à un membre de ces grandes fortunes.

Le premier titulaire du poste, Maurice Roussin, un important propriétaire immobilier de la région, a le mandat très clair d'aller chercher deux ou trois dons costauds parmi ses amis, indiquait hier le directeur général de la fondation, Jérôme Pelletier, au cours d'une entrevue, quelques heures avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Un fichier des fortunes locales sera élaboré

Jusqu'à maintenant, la fondation n'a que peu rejoint sa clientèle-cible. Un pourcentage infinétésimal des grandes fortunes locales contribuent à la fondation communautaire du grand Québec, mise sur pied pour assurer la pérennité des fonds privés d'aide à la communauté.

Juqu'ici le plus gros bailleur de fonds aura été... le ministère de la Solidarité sociale qui a contribué 300 000 $ en 1999, pour créer le fonds René-Lévesque dont la mission est de soutenir administrativement la fondation en supportant ses frais d'exploitation. Une partie du fonds sert aussi à aider au lancement d'autres fondations communautaires à travers le Québec.

En poste depuis un an et demi, M. Pelletier, un actuaire retraité, s'est adjoint une petite équipe d'employés, parmi lesquels un cadre en disponibilité prêté par le gouvernement du Québec. Une de leurs tâches est de « monter un fichier » des fortunes locales. L'objectif est de faire grimper la valeur des fonds à 12 millions $ d'ici cinq ans.

Le dernier rapport annuel, présenté à l'assemblée générale des membres hier soir, fait état d'un actif de près de deux millions $. Quelque 70 000 $ ont été versés l'an dernier à diverses œuvres désignées. La fondation est aussi propriétaire d'un immeuble qui abrite Centraide à Beauport.

La tradition et la culture québécoise ne valorisent pas autant l'implication communautaire des gens fortunés qu'ailleurs au Canada ; cela explique le démarrage plutôt lent de la fondation, selon M. Pelletier. « Le développement de la philantropie est un travail de longue haleine. Il faut développer une crédibilité et que les gens apprennent à nous connaître ». Mais il y a maintenant beaucoup de projets sur la table qui pourraient aboutir d'ici une dizaine de mois ou un an, dit-il.

Pour illustrer ce qui se fait ailleurs, M. Pelletier raconte que la fondation communautaire de Kitchener-Waterloo a reçu 12 millions $ le mois dernier d'une famille qui a fait fortune dans l'informatique. Le capital de cette fondation a doublé d'un coup. « Je ne suis pas sûr qu'on verra ça au Québec demain... »

Jusqu'à présent, l'entrepreneur Maurice Roussin a apporté l'une des plus grosses contributions privées avec un don de 50 000 $ destiné à soutenir l'action communataire à Québec et Saint-Pierre de Broughton. Ce donateur s'est engagé à verser un demi-million $ d'ici son décès. Les autres gros fonds sous administration sont le Fonds Centraide (633 696 $), le Fonds de recherche de la Fondation Robert-Giffard (236 941 $), le Fonds du Théâtre du Trident (121 086 $).

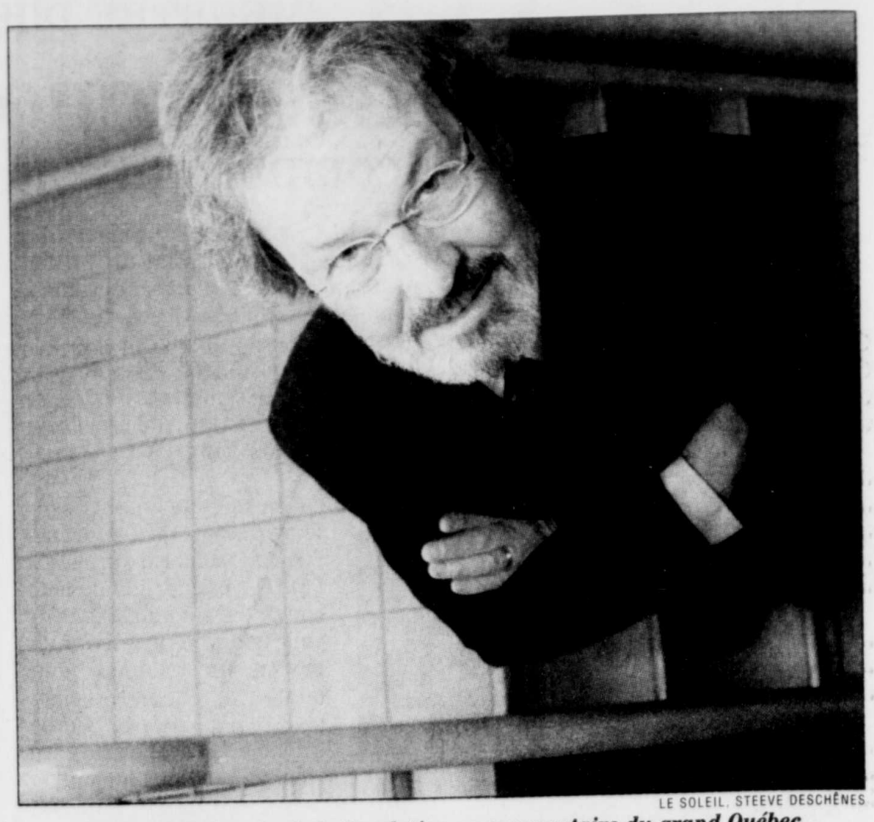

LE SOLEIL, STEEVE DESCHÊNES

Jérôme Pelletier, dg de la Fondation communautaire du grand Québec, veut faire grimper la valeur des fonds à 12 millions $ d'ici cinq ans.

M. Pelletier explique que les administrateurs du Fonds de Robert-Giffard lui ont confié la gestion à la fondation pour éviter que son orientation en soit modifiée. Quant au fonds du Trident, il est alimenté moitié-moitié par les surplus générés par les activités théâtrales et par une contribution de Loto-Québec. Il sert à combler le déficit accumulé jusqu'en 1996 par l'institution.

Il y a 38 fonds regroupés sous l'aile de la fondation. Les objectifs peuvent être très variés : l'action communautaire, les arts, la recherche, l'environnement, le sport, la santé mentale. Un petit fonds de 16 000 $, créé par les propriétaires d'une agence de publicité, sert ainsi, depuis l'an dernier, à appuyer la relève dans ce domaine !

La fondation communautaire du grand Québec est membre des Fondations communautaires du Canada qui regroupent 90 organismes. À l'instar de ses collègues canadiens et américains qui recherchent de nouvelles sources de dons, M. Pelletier signale enfin qu'il veut développer l'habitude des legs testamentaires parmi la population qui dispose de revenus moyens.

LES TRÉSORS DE LA TOUR

Prête à tout pour se faire entendre de Loto-Québec

Naomie Briand
Collaboration spéciale

GASPÉ — Diane Lachance, originaire de Gaspé, entend poursuivre jusqu'au bout ses démarches pour obtenir les 1000 $ qu'elle aurait gagnés à la loterie Trésors de la Tour. Elle est même prête à se rendre directement à Montréal, dans les bureaux de Loto-Québec, pour prouver qu'elle ne manœuvre pas le logiciel de jeu

M^me^ Lachance accepterait volontiers l'invitation de la société d'État. Sûre d'elle, elle estime qu'elle pourrait facilement démontrer la faiblesse informatique de la loterie. « Je serais capable de gagner encore 50 $, 100 $ et même un autre 1000 $! »

La Gaspésienne souhaite que Loto-Québec entende raison et lui remette son prix. Pour cela, elle n'hésitera pas à prendre tous les moyens possibles. « S'ils ne me donnent pas satisfaction, je vais aller quelque part avec ça. » Elle n'écarte pas l'éventualité de se rendre jusqu'aux petites créances afin d'obtenir son dû.

La dame de Gaspé va même plus loin, en arguant que les problèmes techniques constatés sur Trésors de la Tour seraient connus depuis longtemps par les concepteurs. Selon elle, c'est pour cette raison qu'un autre jeu sur CD-ROM sera mis en marché dès l'automne, venant tranquillement remplacer celui actuellement sur les tablettes. « C'est pas pour rien qu'ils en font un deuxième, c'est pour faire oublier le premier », insinue-t-elle.

OUVERT

Le porte-parole de Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, ne veut pas s'étaler sur les scénarios possibles avant d'avoir rencontré la plaignante. Il se montre toutefois ouvert à venir rencontrer Diane Lachance en Gaspésie. « Nous aussi, on est intéressés à aller au fond de l'histoire. Il nous fera plaisir d'aller rencontrer M^me^ Lachance chez elle, si elle nous offre son hospitalité », confirme-t-il. Il soutient toujours que le billet détenu par la propriétaire de gîte n'est pas gagnant et qu'elle doit prouver qu'elle utilise le jeu de façon correcte avant de toucher son argent.

Diane Lachance aurait trouvé une faille informatique dans la loterie Trésors de la Tour la semaine dernière. Son billet, déclaré perdant dans les valideuses des dépanneurs, a pourtant affiché à l'écran un gain de 1000 $. Le logiciel garderait en mémoire les symboles des jeux précédents.

LE QUÉBEC LE CANADA

Chantale Daigle pourrait témoigner

Ouverture du procès pour faire déclarer Jean-Guy Tremblay criminel dangereux

CALGARY (PC) — Plusieurs victimes de Jean-Guy Tremblay témoigneront, la semaine prochaine, aux audiences devant permettre de décider s'il sera décrété « délinquant dangereux ».

La procureure de la Couronne, Eeva White, a déclaré hier en Chambre qu'elle compte convoquer des témoins de l'extérieur de la province, qui auront besoin d'interprètes, donnant du poids à la rumeur voulant que Chantal Daigle témoigne.

Mme Daigle est cette Québécoise, ex-petite amie de Jean-Guy Tremblay, que celui-ci avait voulu empêcher de se faire avorter en allant jusqu'en Cour suprême.

Tremblay avait fait les manchettes à travers tout le pays en 1989, quand il avait obtenu une injonction du tribunal empêchant Mme Daigle de subir une interruption de grossesse. La Cour suprême devait finalement renverser l'injonction,

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Chantale Daigle a bien connu Jean-Guy Tremblay.

mais entre-temps, la jeune femme s'était fait avorter à Boston.

Tremblay, un ex-Montréalais, a à plusieurs reprises maltraité des femmes. Il a été condamné sous 14 chefs d'accusation de violence à l'endroit des femmes. Il a notamment poussé et fait tomber une femme de 81 ans dans un escalier.

Mme White a refusé de dévoiler les noms des témoins, mais elle a dit qu'elle prévoyait faire entendre plusieurs femmes, un psychologue, un psychiatre et des agents de probation.

Jean-Guy Tremblay a été reconnu coupable en décembre dernier sous plusieurs chefs d'accusation relatifs à des gestes commis contre deux femmes, y compris la séquestration, les voies de fait causant des lésions, le harcèlement criminel, les menaces et voies de fait simples. Il s'agit de Tamara Monilaws, une ex-petite amie, et de Tamarah Hallson, une ex-colocataire.

Au cours de ce dernier procès, Tremblay a congédié six avocats et assuré sa propre défense, contre-interrogeant ses victimes. Joe Markey, le plus récent avocat de Tremblay, a déclaré à la cour qu'il n'avait l'intention de convoquer qu'un témoin au cours de l'audience sur la demande de déclaration de criminel dangereux.

La justice albertaine voudrait voir Tremblay déclaré délinquant dangereux, mais au cas où cette requête échouerait, le ministère de la Justice a également demandé que Tremblay soit considéré comme un détenu obligé de purger une peine de longue durée.

Il est possible de demander les deux, a expliqué le porte-parole du ministère albertain, Bob Scott. « On peut demander la mesure la plus sévère et si elle n'est pas accordée, alors on passe au niveau suivant. » L'emprisonnement d'un délinquant dangereux est d'une durée illimitée, tandis qu'un détenu à long terme écope une peine minimum de 10 ans de détention. La cause est ensuite révisée.

Paul-André Comeau tire sa révérence

Deuxième poste à combler par l'Assemblée nationale

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement doit combler un autre poste de haut fonctionnaire qui requiert l'appui des deux tiers des députés. Hier, il a reçu la lettre de démission de Paul-André Comeau comme président de la Commission d'accès à l'information (CAI) au moment même où il a relancé la candidature de Francine Barry comme Directeur général des élections.

La semaine dernière, le ministre à la Réforme électorale, Guy Chevrette, a fait savoir par lettre au Parti libéral du Québec que son gouvernement soumettra bientôt une liste de personnes aptes à occuper le poste de DGE sur une base permanente. Les libéraux l'avaient mis en garde, plus tôt, de ne pas attendre à la dernière minute pour soumettre des candidatures.

Selon nos informations, le premier nom mis sur la table par l'équipe ministérielle est celui de Mme Barry, qui occupe déjà cette fonction, par intérim jusqu'en mai. Cette candidate avait été refusée, l'an dernier, par les libéraux de Jean Charest.

L'appui, dont elle avait bénéficié auprès de l'Action démocratique du Québec, pourrait avoir faibli. Le chef Mario Dumont a mal fort mal encaissé la façon dont les informations auraient « coulé » du bureau de l'organisme dans le dossier où le DGE a porté des accusations de fraude contre des candidats adéquistes, à l'élection de 1998.

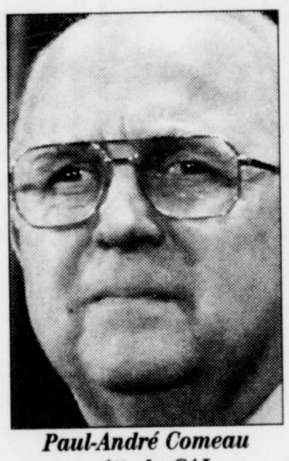

Paul-André Comeau quitte la CAI.

Par ailleurs, le gouvernement Bouchard devra trouver un successeur à M. Comeau. Ce dernier tire sa révérence deux ans avant la fin de son mandat. Sans préciser les motifs de son départ, M. Comeau précise dans une lettre que sa démission sera « effective au plus tard, le 4 août ».

Hier, le ministre Robert Perreault (Relations avec les citoyens et Immigration) s'est fait le porte-parole du gouvernement pour saluer celui « qui a fait un bon travail ». L'opposition libérale n'a pas caché sa satisfaction de voir M. Comeau quitter la CAI.

Le critique Thomas Mulcair a présenté la démission comme « inévitable ». Il a rappelé que le PLQ avait perdu confiance en M. Comeau, il y a deux ans, depuis l'enquête entourant la fuite alléguée d'informations confidentielles en provenance du cabinet du premier ministre Bouchard.

Le ministre Robert Perreault.

« On l'a vu aller », a commenté celui qui a souvent pris à partie le démissionnaire, lors de commissions parlementaires. « Il n'était pas capable de faire le travail qui consistait à conduire des audiences publiques. »

M. Mulcair a cependant insisté sur le fait qu'il faut cesser de « regarder vers le passé ». À son avis, il faut envisager des changements à la façon de désigner tout dirigeant d'organismes dont la nomination dépend du soutien de plus de 65 % des députés.

Comme son collègue libéral Jacques Chagnon l'a suggéré, il y a deux semaines, pour le DGE, M. Mulcair a soutenu qu'une commission parlementaire devrait être l'endroit où les élus débattent au mérite des noms apparaissant sur une liste de candidats. Cela s'appliquerait pour les postes de DGE, de Protecteur du citoyen, de Vérificateur général et de président de la Commission d'accès à l'information.

« On est en train de parler d'une institution qui est cruciale pour la protection du public à l'ère de l'Internet et des ordinateurs, a-t-il fait valoir au sujet de la CAI. Il faut absolument le public et les députés sachent que la personne a un minimum de compétence pour remplir les fonctions.

« Quand il (le gouvernement) veut l'imprimatur des députés, il ne faudrait quand même pas charrier et pousser la ligne de parti jusqu'à exiger que des députés se lèvent automatiquement pour voter pour des gens dont ils n'ont jamais vu le curriculum vitae, encore moins rencontré en personne. Vu que ces nominations sont, en ce moment, « cuisinées » d'avance et imposées aux députés, le système fait que c'est souvent loin d'être la meilleure nomination possible. »

PC

Le premier ministre Chrétien s'est entretenu avec le président égyptien Hosni Mubarak.

Périple turbulent

Chrétien nie avoir offert l'asile à 15 000 réfugiés palestiniens

NAHLAH AYED
Presse canadienne

■ LE CAIRE — Le premier ministre Jean Chrétien a nié que le Canada ait conclu une quelconque « entente officielle » avec Israël en vue d'accueillir au Canada des milliers de réfugiés palestiniens, pour faciliter le processus de paix au Moyen-Orient.

M. Chrétien a émis son démenti devant des journalistes, hier, au sortir d'un dîner d'affaires Égypte-Canada, après que la nouvelle de l'offre d'accueil de réfugiés palestiniens eut été rapportée par l'Associated Press et l'Agence France-Presse.

Celles-ci citaient un haut fonctionnaire israélien anonyme selon lequel le premier ministre avait accepté, au cours d'un entretien, dimanche, avec son homologue israélien Ehoud Barak, d'accueillir 15 000 Palestiniens pour donner l'exemple aux autres pays.

« Cette déclaration selon laquelle nous avons conclu une entente formelle, ce n'est pas vrai, a dit M. Chrétien. Pour moi, il n'y a pas d'entente conclue par quiconque sur les problèmes des réfugiés ou sur un nombre de réfugiés », a-t-il déclaré. « Le problème des réfugiés surgit dans toutes les discussions que j'ai avec tout le monde (...) mais il n'y a aucun engagement auprès de personne à propos du nombre de réfugiés. »

M. Chrétien a ajouté que le Canada est un pays connu pour accepter des réfugiés, mais il a ensuite refusé de répondre aux questions sur le sujet d'une bonne dizaine de journalistes canadiens rassemblés pour entendre sa réponse.

Les Palestiniens considèrent qu'ils ont le droit de retourner dans les maisons qu'ils ont dû quitter au moment de la création de l'État d'Israël, et une telle entente ne serait vraisemblablement pas bien accueillie au Liban ou en Syrie, deux pays que M. Chrétien doit visiter plus tard cette semaine.

À Ottawa, la ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, a nié l'information. « Il n'y a pas eu de discussion (sur les réfugiés palestiniens) au cours des entretiens bilatéraux. Selon l'information dont je dispose, cette nouvelle est inexacte. »

L'information a aussi été niée par le représentant canadien dans les zones palestiniennes de la région, Tim Martin. Le Canada est le président du groupe de travail qui assure des services de base aux réfugiés palestiniens vivant dans les pays arabes.

BIEN REÇU

Le premier ministre Chrétien affirme avoir été bien reçu par les dirigeants et les médias du Moyen-Orient, en dépit des critiques qui lui ont été adressées au pays.

Cependant, un journal diffusé dans cette région du monde critique le premier ministre, auquel il reproche ce qu'il qualifie de « bévues ». Le quotidien koweïtien *Al-Seyassah* affirme dans sa plus récente édition que mardi, M. Chrétien s'est rangé du côté d'Israël sur la question du lac de Tibériade, qui est au cœur de l'impasse entre la Syrie et Israël, « en dépit de la position de neutralité de son gouvernement ». « Sa déclaration contredit l'attitude de prudence qu'adopte traditionnellement le Canada dans les négociations de paix au Moyen-Orient. »

L'auteur de l'article, paru en une du journal, poursuit par des mentions de ce qu'il considère comme les autres « gaffes » de M. Chrétien au cours de son séjour en Israël, et souligne que ce dernier a aussi « surpris » Israël en déclarant que les Palestiniens devraient brandir la menace d'une déclaration unilatérale d'indépendance comme levier de négociation d'un accord de paix.

Plus tôt, M. Chrétien avait estimé que son séjour officiel dans la région, à sa cinquième journée, était couronné de succès. « Je n'ai rien vu dans les journaux ni rien entendu à la télévision de négatif », a-t-il déclaré lors d'une brève conférence de presse.

RÉACTIONS

Ramenez-le, clame Joe Clark

Les déclarations maladroites du premier ministre Jean Chrétien au Moyen-Orient sont une source d'embarras pour le Canada, a clamé hier le chef conservateur Joe Clark, sommant celui-ci de rentrer au pays. « Ce genre d'erreurs pendant trois jours successifs, c'est tout à fait incroyable, a-t-il poursuivi lors de la réunion de son caucus conservateur. Il met la bonne réputation internationale du Canada en péril... » (PC)

Manning lui suggère de parler du beau temps

Dans le même ordre d'idées, l'ancien chef réformiste Preston Manning estime que les commentaires de M. Chrétien sont inexcusables. Ce dernier aurait dû s'en tenir à son texte préparé.. « Il n'y a rien de plus dangereux que d'improviser au Moyen-Orient. S'il ne peut pas s'en tenir à son texte, il ne devrait rien dire du tout ou parler du beau temps. » (PC)

Gray et Pettigrew à la rescousse

Se portant à la défense de son chef, le ministre du Commerce et des Relations internationales Pierre Pettigrew a soutenu que le premier ministre Chrétien avait « fait son travail avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme. Ça fait parler, échanger. Je peux vous dire que ça va attirer l'attention sur le Canada, la contribution que nous avons. Nous sommes très intéressés par ce développement-là et nous avions pris la décision qu'une mission commerciale suivrait ». Visiblement agacé, le vice-premier ministre Herb Gray a rétorqué que les propos de M. Chrétien n'avaient suscité « aucun commentaire négatif » de la part des délégations étrangères ou des médias au Moyen-Orient. Selon lui, M. Clark est mal placé pour faire la morale à M. Chrétien. En 1979, le premier ministre Clark avait promis de déménager l'ambassade canadienne de Tel Aviv à Jérusalem, un geste qui avait suscité l'ire des Palestiniens. Quant à Preston Manning, il avait embarrassé le Canada en critiquant la performance économique du Canada à l'étranger. (PC)

HÉLICOPTÈRES CANADIENS « SEA KING »

SOS aux Britanniques

HALIFAX (PC) — Les Britanniques ont dû voler au secours de la marine canadienne à deux reprises, l'automne dernier, parce qu'un vieil hélicoptère Sea King était hors d'usage pendant la moitié de l'affectation outre-mer de son navire d'attache.

Selon un rapport obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information, c'est un hélicoptère britannique qui a dû se charger, au début de novembre, de l'évacuation d'un marin victime d'une crise cardiaque sur le *NCSM Iroquois*. Le Sea King en poste sur le navire était défectueux au moment de l'urgence.

Deux jours plus tard, selon le rapport, une seconde urgence médicale exigeait à nouveau l'intervention des Anglais sur le destroyer canadien. L'hélicoptère défectueux se trouvait toujours à l'atelier.

Le Sea King n'a pas non plus été en mesure de participer à deux exercices de l'OTAN, parce qu'il était en réparation aux jours convenus pour les manœuvres. Enfin, un pilote recrue a dû être renvoyé au Canada pour recevoir son entraînement pratique, l'hélicoptère en question n'ayant jamais été disponible pour compléter sa formation.

En tout et partout, l'hélicoptère s'est révélé non disponible pour près la moitié des cinq mois qu'a duré la mission du *NCSM Iroquois* à l'étranger. En fait, près de la moitié des 141 missions confiées au Sea King entre le 26 juillet et le 14 décembre ont dû être annulées.

Plus des trois quarts de ces annulations résultaient directement du bris de l'appareil.

Comme le stipule le rapport, le périple européen du *NCSM Iroquois* « doit en bonne partie être considéré comme un échec », en raison surtout « d'une piètre disponibilité de l'hélicoptère dans la seconde moitié de l'affectation et d'une piètre capacité opérationnelle tout au long de celle-ci ».

PC

La fabrication des Sea King remonte aux années 1960.

La longue période de non-disponibilité du Sea King aurait aussi « eu un impact significatif sur le moral des troupes et donné lieu à un bon nombre de frustrations professionnelles ».

Le colonel Brian Akitt, qui commande la flotte de 30 Sea Kings dont dispose la marine canadienne, a reconnu que son personnel est de plus en plus excédé par la fiabilité problématique des hélicoptères vieillissants.

SYSTÈME ANTIMISSILES

Les É.-U. veulent impliquer le Canada

FREDERICTON (PC) — Un expert militaire américain prédit que le Canada se retrouvera isolé et vulnérable dans un monde plus instable et dangereux s'il ne collabore pas au système américain de défense antimissiles.

M. James Swihart, un conseiller attaché au Commandement intégré pour la défense aérospatiale nord-américaine (NORAD), a fait valoir hier que les Canadiens devaient avoir leur souveraineté et leur sécurité en tête, lorsqu'ils débattent de l'opportunité de participer au système américain de défense antimissiles.

M. Swihart a aussi prévenu que la menace d'attaque surprise par un missile intercontinental était de plus en plus présente et que le Canada ne pouvait pas se permettre d'esquiver la question et de laisser sa défense aux seuls soins des États-Unis.

« Il en va de la souveraineté canadienne », a-t-il martelé devant l'auditoire d'un forum sur la sécurité tenu à Fredericton et subventionné par le ministère de la Défense nationale.

Le projet de défense antimissiles, toujours embryonnaire à l'heure actuelle, permettrait de détruire tout missile balistique intercontinental qui pénétrerait l'espace aérien américain. Les missiles intercepteurs seraient basés en Alaska, mais pourraient protéger efficacement tous les États américains.

Le gouvernement canadien ne sait pas encore s'il doit donner son appui à cette stratégie. En effet, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'oppose au système antimissiles, mais les hauts fonctionnaires du ministère de la Défense tiennent à y participer.

M. Swihart met en garde contre la tentation de croire qu'il n'est pas nécessaire de collaborer au système pour que le Canada soit protégé quand même.

« Ce système serait opéré par ordinateur, explique-t-il. Sans une participation pleine et entière du Canada, le système de défense antimissiles sera programmé pour ne sécuriser que les 50 États américains. Rien ne garantit que l'ensemble du Canada serait automatiquement protégé. »

INFORMATIQUE

Ottawa était au courant des problèmes de la GRC

Des correctifs auraient été apportés

JULES RICHER
Presse canadienne

OTTAWA — Les déboires du système informatique de la GRC ne surprennent pas le gouvernement fédéral. Le Solliciteur général, Lawrence MacAuley, a affirmé hier qu'il était au courant du problème et que des mesures correctrices avaient été apportées récemment.

« Nous étions au courant qu'il (le système) avait besoin d'être mis à jour et amélioré et nous avons alloué 115 millions $ l'année dernière de façon à ce que la GRC et les autres corps policiers du pays puissent faire leur travail », a-t-il soutenu à la Chambre des communes.

Pourtant, dans un rapport rendu public mardi, le Vérificateur général, Denis Desautels, constate avec surprise que le Centre d'information de la police canadienne, qui utilise un système informatique vieux de 10 ans afin de fournir des renseignements en ligne à une foule d'organismes juridiques, sonne occupé une fois sur 10. L'année dernière, il a été en panne pendant 880 heures.

De cette façon, plusieurs enquêtes de la police ont été retardées notamment à cause de la difficulté à obtenir des renseignements sur les casiers judiciaires et les dossiers d'empreintes.

Les Canadiens menacés, selon l'opposition

« Les Canadiens respectueux des lois sont menacés à cause de la mauvaise gestion du gouvernement », a souligné la leader intérimaire de l'Alliance canadienne, Deborah Grey, aux Communes.

Mme Grey voit dans les problèmes de la GRC une preuve de plus que le gouvernement Chrétien a perdu le contrôle sur l'appareil gouvernemental.

Selon le Solliciteur général MacAuley, l'investissement de 115 millions $ a permis de réduire les délais d'attente pour le système de 40 % cette année. « Nous nous attendons à ce que les délais soient éliminés d'ici la fin de l'année », a-t-il précisé.

Le rapport du Vérificateur général était basé sur une enquête réalisée en 1999.

BUDGET AUGMENTÉ

De plus, il a rappelé que la GRC avait bénéficié d'une augmentation de son budget de 800 millions $ lors du dernier budget. À son avis, cette somme permettra d'améliorer de façon générale les services du corps de police.

Dans son rapport, le Vérificateur général révélait également que les services d'analyse de l'ADN offerts par la GRC sont affligés de délais de traitement allant jusqu'à trois ans. Cette technique extrêmement spécialisée est maintenant devenue cruciale pour la conduite d'enquêtes difficiles.

La longueur des listes d'attente en chirurgie inquiète l'opposition

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Quelque 99 300 patients sont en attente d'une chirurgie au Québec, a révélé hier à l'Assemblée nationale le député libéral de Vaudreuil, Yvon Marcoux.

La ministre de la Santé, Pauline Marois, a reconnu l'exactitude des données. Mais des efforts sont faits pour réduire ces listes d'attente et améliorer la situation, a-t-elle plaidé.

Selon les données rendues publiques par le député Marcoux, 28 100 personnes étaient en attente d'une chirurgie avec hospitalisation et 71 200 autres attendaient pour une chirurgie d'un jour. Dans certains secteurs comme en orthopédie, la liste d'attente comptait jusqu'à 6600 noms.

M. Marcoux a fait remarquer que la liste, qui date de décembre 1999, comptait 10 000 patients de plus qu'un an auparavant, ce qui lui fait dire que « la situation s'est détériorée substantiellement ».

La ministre Marois a répliqué que 62 millions $ additionnels, dont 40 millions $ cette année, avaient été débloqués afin de réduire ces listes d'attente en chirurgie.

Le problème, selon elle, vient de ce que les demandes en chirurgie ont subitement haussé depuis un an. Par exemple, la hausse des demandes pour une chirurgie des cataractes a été de 30 %. Elle a atteint 8 % en orthopédie ou 4 % en chirurgie cardiaque.

« Nous avons amélioré la situation, mais notre liste d'attente continue de progresser parce que la demande est encore plus haute que les ressources que nous avons rendues disponibles », a dit la ministre de la Santé.

Dans certains secteurs par contre, le temps d'attente est moins long. C'est le cas des opérations pour hémodyalise ou angioplastie.

Par ailleurs, devant la commission parlementaire qui analysait les budgets annuels du ministère de la Santé, Mme Marois a indiqué les trois priorités de son ministère pour la présente année financière.

D'une part, le gouvernement veut améliorer les services à la population, grâce notamment à l'injection de 200 millions $ additionnels dans les services directs.

L'argent ira principalement dans les urgences des hôpitaux, dans les centres d'hébergement et pour le maintien à domicile, a expliqué la ministre.

Le deuxième objectif du ministère vise à assainir les finances des établissements. Un comité de travail a été mis sur pied pour revoir les allocations versées à chaque établissement du réseau.

La ministre a réclamé que les établissements travaillent plus en réseau afin d'offrir des services plus intégrés.

Mais le député Marcoux a rappelé que le réseau avait subi des coupes budgétaires de 2,2 milliards $ depuis cinq ans.

Des situations aberrantes continuent à se produire comme la mise à la retraite de 259 médecins l'an dernier ou le paiement de 193 000 heures non travaillées à des employés mis en disponibilité, a signalé le député.

Futur contribuable

Le gouvernement cible les petits de la cinquième année du primaire pour combattre le travail au noir. Grâce à du matériel pédagogique conçu par le ministère du Revenu et destiné à expliquer les taxes et les impôts, on compte ainsi former « la conscience de futurs contribuables ». Dans « Le Petit Magazine », un guide pédagogique conçu à l'intention des enseignants de la cinquième année et intitulé « Taxes et impôts au Québec: pourquoi et pour qui? », on présente une série d'activités à faire en classe et par lesquelles les enfants de 10 et 11 ans comprendront les notions de base de la fiscalité et saisiront le côté négatif du « fléau » que sont « le travail au noir et l'évasion fiscale ». Un guide similaire, destiné aux jeunes de la cinquième secondaire, poursuit les mêmes objectifs à l'aide d'activités et d'exposés plus élaborés. L'utilisation de ce matériel pédagogique s'inscrit dans le cadre du programme de lutte contre l'évasion fiscale. (PC)

Gare au Thai Kitchen

L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les personnes allergiques aux arachides de ne pas consommer les pâtes au cari « Thai Kitchen », qui contiennent des arachides alors que l'étiquette peut ne pas l'indiquer. Le produit est vendu en emballages de 112 g et porte les codes CUP: pâte au cari jaune—737 628 012 008, pâte au cari rouge—737 628 003 006, pâte au cari verte—737 628 004 003. (PC)

Gagnez 3500 $ en portes et fenêtres
DF DONAT FLAMAND
· Plus de 25 ans d'expérience
· Réputation d'excellence
· Investissement garanti
· Installation faite par des experts
909, boul. Pierre-Bertrand Sud
Vanier (Québec)
Téléphone : (418) 684-9993
RBQ# 8223 - 08063 - 15

Participez à notre concours
nom :
prénom :
adresse :
ville :
c.p. : prov. :
téléphone :
courriel :
indice mystère :
Règlements disponibles au www.spoutnik.com/promo_df
Regardez le Grand Journal de 12 h 30 en avril sur les ondes de TQS et notez l'indice mystère qui apparaîtra durant la présentation de la météo. Remplissez votre bon de participation et déposez-le dans le baril prévu à cet effet au magasin-entrepôt Donat Flamand.
Aucun achat requis. 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement.
Date limite de participation : 15 mai 2000 à 16 h.
en collaboration avec : LE SOLEIL TQS

IMPORT EXPERT
PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES INC.
Site internet : www.import-expert.com
Courrier élec. : information@import-expert.com
Roue Centra 16 pouces 4X100
Pneus Yokohama 520 205-45-16
1462,77 $*
* 3 mois sans intérêt. Sujet à approbation de crédit. Taxes incluses.

Québec (418) 687-4022
Montréal (450) 928-2222
Chicoutimi (418) 696-0044
Victoriaville (819) 752-9987

CORBEIL GONFLE SES RABAIS !
20%
de rabais* sur un grand choix d'appareils sélectionnés.
OU
Zéro dépôt Zéro intérêt avant 2003**
sur un grand choix d'appareils sélectionnés.
Et d'autres rabais en magasin.
Venez nous mettre au défi !
Corbeil, c'est le meilleur prix garanti sur la facture !
FRIGIDAIRE FRIGIDAIRE Gallery Inglis White-Westinghouse MAYTAG GE
*Offre valable jusqu'au 23 avril 2000, si payé comptant. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Détails en magasin.
**Aucun dépôt initial, aucun intérêt avant 2003, si payé en totalité avant le 12 janvier 2003 et que chaque mensualité ait été payée à échéance. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin.
50 ANS D'ENGAGEMENT CORBEIL !
OUVERT 7 JOURS SUR 7
HEURES D'OUVERTURE : LUNDI, MARDI ET MERCREDI : 9H À 18H
JEUDI ET VENDREDI : 9H À 21H • SAMEDI : 9H À 17H • DIMANCHE : 12H À 17H
LA PLUS GRANDE SURFACE À QUÉBEC
PLUS DE 600 APPAREILS EN MAGASIN
LIVRAISON GRATUITE EN MOINS DE 24 H TOUS LES JOURS, MÊME LE DIMANCHE (détails en magasin)
GARANTIE DU PLUS BAS PRIX
RÉCUPÉRATION GRATUITE DE VOS VIEUX APPAREILS
Corbeil Électroménagers est fier de faire partie des gens de chez vous !
5050, boul. Wilfrid-Hamel (voisin de « Le Bifthèque »)
Québec > (418) 864-7844
CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS
Le spécialiste de l'électroménager !

AFFICHAGE COMMERCIAL BILINGUE

La Cour tranche aujourd'hui

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — C'est aujourd'hui que le juge Paul-Marcel Bellavance, de la Cour supérieure, fera connaître sa décision concernant l'appel inscrit par le gouvernement du Québec dans le dossier de la langue d'affichage commercial.

La cause avait été entendue durant trois jours, au début du mois de mars, au palais de justice de Granby.

L'appel avait été inscrit par le gouvernement du Québec à la suite d'un jugement de la juge Danielle Côté, de la Cour du Québec, rendu le 20 octobre 1999, qui invalidait les dispositions de la loi imposant la nette prédominance du français dans l'affichage commercial.

La cause à la source de ce jugement est celle des Entreprises WFH ltée, de Lac-Brôme, une boutique d'antiquités baptisée « The Lyon & The Wallrus », appartenant au couple Gwen Simpson et Walter Hoffman, dont l'affiche était d'un côté en français et de l'autre en anglais, accordant ainsi une place égale à l'anglais et au français.

Le jugement Côté d'octobre 1999 était essentiellement fondé sur le fait que le gouvernement avait omis de refaire devant le tribunal la preuve que le français était toujours menacé, ce qui aurait pu justifier le maintien des dispositions de la loi sur la nette prédominance du français dans l'affichage.

La loi 86 avait été adoptée par le gouvernement du Québec après un jugement de la Cour suprême du Canada, en 1988, statuant que le fait d'exiger une nette prédominance du français dans l'affichage commercial pouvait constituer une limite raisonnable à la liberté d'expression.

« Tenant compte du temps écoulé, le tribunal ne peut se prononcer sur le caractère raisonnable des dispositions attaquées, en l'absence de preuve à cet égard », avait conclu la juge Côté, en octobre 1999.

Au cabinet de la ministre québécoise de la Justice Linda Goupil, l'attachée de presse Marie Vaillant a indiqué hier que la Procureure générale du Québec allait prendre le temps de bien étudier le jugement avant d'émettre des commentaires. Toutefois, il n'est pas exclu que la Procureure commente le jugement plus rapidement que prévu, si celui-ci était peu complexe et ne comptait qu'une dizaine de pages (ce qui était le cas du jugement Côté).

De son côté, l'avocat Brent Tyler, qui a représenté le couple d'antiquaires, commentera le jugement dès ce matin à Montréal, en compagnie du chef du Parti égalité, Keith Henderson.

Le Parti égalité se targue d'être « le seul parti provincial à s'opposer à la nette prédominance » du français et au « soi-disant consensus linguistique des nationalistes québécois », dans un communiqué qu'il a publié hier pour inviter les médias à venir entendre ses commentaires sur le jugement.

ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE

De plus en plus populaire

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — À l'heure actuelle, 150 000 foyers et petites entreprises disposent d'une assurance de protection juridique, permettant d'exercer droits et recours, ou encore de répliquer, sans y laisser sa chemise.

Le produit est offert depuis 1992, mais c'est tout récemment qu'il a commencé à émerger, sous l'impulsion du Barreau du Québec désireux de voir augmenter l'accessibilité à la justice pour ceux qui ne sont ni indépendants de fortune ni suffisamment pauvres pour avoir accès à l'aide juridique.

Le produit d'assurance de protection juridique devrait bientôt compter de nouveaux assurés à la suite d'une récente campagne publicitaire de 600 000 $ menée par le Barreau, à la télévision de langue française et dans un quotidien de langue anglaise dans l'espoir de rejoindre les 2,8 millions de foyers québécois.

Pour l'heure, les programmes d'assurance de protection juridique offerts par diverses compagnies d'assurances se ressemblent grandement.

Moyennant une prime d'environ 40 $ par année, les assurés peuvent retenir les services d'un avocat de leur choix sans payer ses honoraires jusqu'à concurrence d'environ 5000 $ par litige avec un plafond maximum annuel d'environ 10 000 $.

Le produit couvre les membres d'une même famille et l'entreprise ayant un chiffre d'affaires de moins de 1 million $.

L'assurance couvre toutes sortes de situations (litiges à titre de propriétaire ou locataire, en matière de consommation, de dommages corporels et matériels, de propriété et d'habitation, de sécurité du revenu au travail, entre autres).

Il est plus simple d'indiquer les exceptions : ce qui relève du droit criminel, du droit matrimonial et de la fiscalité.

Mme Bélanger s'attend à ce que le nombre d'assurés à l'assurance de protection juridique augmente considérablement à court terme.

Vice-président du Groupe Cyr Assurances, Louis Cyr, est lui aussi confiant de voir croître considérablement le nombre d'assurés d'ici peu.

Uniquement dans les cinq bureaux de sa compagnie, il y a eu en moyenne une dizaine d'appels téléphoniques par jour au cours des dernières semaines, de gens voulant s'assurer, a-t-il dit.

« Ça vient de partir. Nous en sommes à l'an un », a-t-il ajouté.

Si l'assurance protection juridique est peu répandue, celle de l'assistance juridique l'est davantage. Un total de 750 000 ménages québécois y ont accès. Ce programme d'assistance est souvent offert avec l'assurance-habitation, sans frais additionnels.

L'assistance juridique permet d'obtenir toute l'information juridique pertinente requise, d'un avocat.

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 16 AVRIL 2000

TOUS les gros appareils ménagers, aspirateurs* et machines à coudre Kenmore MD sont EN SOLDE

*R/ 20 Couture et entretien des sols: sauf les aspirateurs avale-tout

Kenmore MD

Gros appareils ménagers de Sears:
record des ventes au Canada
D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Avec la carte Sears,
gagnez le double de points du Club Sears et ne payez pas avant 1 an pour tous les gros appareils ménagers

Offre 'Le double de points du Club Sears': gagnez le double de points du Club Sears en utilisant la carte Sears pour tous les gros appareils ménagers. Pour les commandes de nos catalogues en vigueur, indiquez ce numéro d'offre de prime: 94 16 22224 pour recevoir le double de vos points du Club Sears. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 16 avril 2000. Offre 'Pas de paiement': avec la carte Sears, pas de paiement jusqu'en avril 2001. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au samedi 22 avril 2000. Les deux offres: sur approbation de votre crédit. Renseignez-vous.

PLACE FLEUR DE LYS
500, WILFRID HAMEL
QUÉBEC, QUÉBEC
(418) 529-9861

PLACE LAURIER
2700, BOUL. LAURIER
STE-FOY, QUÉBEC
(418) 658-2121

LES GALERIES CHAGNON
300, CÔTE DU PASSAGE
LÉVIS, QUÉBEC
(418) 833-4711

1700 RUE BOUVIER, QUEBEC CITY, QUEBEC.
Nº DE TELEPHONE: (418) 260-9084

SEARS
magasin de meubles et d'électroménagers
tout pour la maison. meubles coordonnés
Centre Multimarques — Le plus grand choix d'électroménagers au Canada

Copyright 2000. Sears Canada Inc.
1469560
NP0420600

Séguin dans la foulée de de Gaulle

Le candidat RPR passe au balcon de l'hôtel de ville de Montréal

MONTRÉAL (AFP) — Philippe Séguin, candidat à l'investiture RPR pour les municipales de 2001 à Paris, est apparu hier au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, d'où le général de Gaulle avait lancé il y a plus de 30 ans son célèbre « Vive le Québec libre ! ».

« Vous pouvez l'imiter, mais ça n'aura pas l'impact de ce jour-là », lui a glissé le maire de Montréal, Pierre Bourque, qui se tenait à ses côtés pour cette cérémonie du souvenir. « C'est un lieu magique, a souligné pour sa part M. Séguin. Et j'éprouve une grande émotion à penser à cette scène, et au miracle du micro qui s'est trouvé là alors qu'aucun discours n'était prévu. »

Le « Vive le Québec libre » du 24 juillet 1967 avait modifié radicalement les rapports entre le Québec et la France, et positionné le Québec sur la carte du monde. Il avait aussi provoqué un vif refroidissement des relations entre le Canada et la France.

Selon M. Bourque, tous les hommes politiques français qui viennent à Montréal demandent à voir le balcon —sauf, a-t-il dit, le premier ministre Lionel Jospin. Il a indiqué également qu'il était prêt à recevoir à l'hôtel de ville les autres candidats à la mairie de Paris s'ils en émettaient le désir.

M. Séguin, invité par l'Université du Québec à Montréal, se trouvait à l'hôtel de ville pour discuter avec M. Bourque des solutions apportées aux problèmes de la ville. « J'ai tellement de questions à vous poser », assurait M. Séguin avant cet entretien où il devait être question notamment de coopération, d'urbanisme ou de pollution — par exemple, a dit M. Séguin, de « déjections canines ».

FRAUDEUR ALLEMAND

Mandat d'arrêt international

La Gendarmerie royale du Canada a annoncé mardi qu'elle avait lancé un mandat d'arrêt international contre un homme d'affaires originaire d'Allemagne, Wolfgang Stolzenberg, accusé de vastes fraudes au Canada. M. Stolzenberg, 59 ans, qui vivrait actuellement à Darmstadt, en Allemagne, fait face à 41 chefs d'accusation pour des fraudes totalisant 200 millions $. Cependant, « l'Allemagne ne permet pas l'extradition de ses ressortissants », a souligné Yves Roussel de la GRC. Selon le policier, l'homme d'affaires, qui possède des propriétés dans plusieurs pays, pourrait être arrêté lors d'un déplacement à l'étranger. Dans le cas où il resterait sur le territoire allemand, le procureur de la Couronne pourrait demander alors à la justice allemande de se saisir de l'affaire. M. Stolzenberg est notamment accusé d'avoir présenté des documents falsifiés pour attirer des investisseurs canadiens, alors qu'il était président de Castor Holdings, une société canadienne qui a fait faillite en 1992. Une quarantaine de plaintes ont aussi été déposées depuis 1998 dans le cadre de cette affaire par des investisseurs européens et nord-américains. (AFP)

EMPLOI QUÉBEC

Objectif : 53 000 retours au travail

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

QUÉBEC — Doté d'un budget global de 800 millions $, Emploi Québec vise le retour au travail de 53 000 personnes en 2000-2001, soit 10 000 de plus que l'an dernier.

Une mission qui n'est pas impossible, affirme la ministre du Travail, Diane Lemieux, puisque la situation économique s'est améliorée à tel point que les régions souffrent maintenant de pénuries sectorielles de main-d'œuvre.

On estime que 90 % des emplois disponibles ne sont pas connus d'Emploi Québec qui, avec l'aide des entreprises, espère en afficher 200 000 dans ses Centres locaux d'emploi cette année.

Tournant la page sur les déboires de l'organisme, la ministre Lemieux souhaite que 190 000 personnes participent à des programmes de retour à l'emploi dont 100 000 bénéficiaires de l'aide sociale.

En 1999-2000, Emploi Québec a intéressé 150 000 personnes, dont 67 555 nouveaux participants, mais seulement 30 % d'entre elles (43 000 personnes) ont finalement trouvé un emploi.

« Les prestataires de la sécurité du revenu qui n'ont pas de contraintes à l'emploi ont l'obligation de se chercher un emploi », a indiqué Mme Lemieux, et Emploi Québec informera bientôt 40 000 d'entre eux sur les emplois disponibles dans leur région ; ils devront apprendre à mettre en valeur leurs compétences et leurs expériences de travail et solliciter des employeurs.

Par ailleurs, Emploi Québec lancera une nouvelle mesure destinée à procurer un premier emploi aux jeunes diplômés universitaires ayant terminé un programme de formation professionnelle ou de technique collégiale. Emploi Québec couvrira 50 % du salaire moyen d'entrée, l'autre moitié étant assumée par l'employeur.

PC

La ministre du Travail, Diane Lemieux.

Une autre mesure consistant à faciliter l'obtention de qualification professionnelle en milieu de travail sera lancée dans six secteurs d'activités, à savoir la foresterie, les communications graphiques, l'électroménager, la mécanique des machines fixes, le tourisme et le secteur agricole.

Emploi Québec a eu d'énormes difficultés l'an dernier résultant, selon Mme Lemieux, de l'achalandage à ses guichets plus élevé de prévu en 1998-1999. Le budget, grevé de 80 millions $, a forcé le recentrage de ses activités. Finalement, Emploi Québec a dégagé un surplus budgétaire de 20 millions $ qui sera ajouté à l'enveloppe de 776 millions $ prévue cette année.

Pour le critique libéral en cette matière, Pierre Marsan, Emploi Québec manque toujours de crédibilité. « C'est toujours l'improvisation, seul le discours a changé », a-t-il commenté hier.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Conseil de la famille demande d'augmenter plutôt que de couper

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec presse le gouvernement de ne pas réduire les allocations familiales, mais plutôt de hausser « de toute urgence » les montants versés aux familles.

Le gouvernement prévoit couper 150 millions $ dans son soutien direct aux familles à compter du 1er juillet prochain, soit l'équivalent de ce qu'Ottawa compte y ajouter.

L'organisme se dit « inquiet » et presse les ministres responsables du dossier, Pauline Marois et Nicole Léger, d'intervenir comme l'a fait récemment le Conseil du statut de la femme.

Québec prévoit amputer 150 M $ aux familles

« Tout le monde sait que la situation économique des familles, et en particulier celle des jeunes parents, s'est détériorée au cours des dernières années. La multiplication des clubs de petits déjeuners dans les écoles, les recours croissants aux banques alimentaires ne le prouvent que trop », a fait savoir hier sa présidente, Nicole Boily.

Le fossé qui sépare les familles les mieux nanties et les moins fortunées s'élargira, prédit l'organisme.

Elle demande que les montants de base pour la couverture des besoins essentiels des familles, établis en 1993, soient augmentés. « Par souci d'équité, nous demandons au gouvernement de suspendre sa décision de réduire les allocations familiales et de prendre la mesure des besoins réels des familles en actualisant de toute urgence les critères utilisés pour déterminer les montants de base alloués pour la couverture des besoins essentiels » a conclu Mme Boily.

Les parents d'un enfant reçoivent de Québec et d'Ottawa 2600 $ et encore 2400 $ pour le deuxième enfant. En 1993, le gouvernement fédéral a aboli ses crédits d'impôt pour les remplacer par la prestation fiscale canadienne tandis que Québec accorde à la fois une allocation familiale et un crédit d'impôt.

Questionné par l'opposition libérale à l'Assemblée nationale hier, la ministre Nicole Léger a dit étudier « différents scénarios » dont celui de l'indexation des allocations familiales, gelées depuis sept ans.

« Une décision sera prise en temps et lieu », a-t-elle promis

Revenant à la charge, le député libéral Russell Copeman a jugé que la récupération par Québec des sommes versées par Ottawa pénalisera 600 000 familles.

Mme Léger a répliqué que les « besoins essentiels des familles sont couverts et le seront toujours ».

KONNICHI WA

Yamaha, la plus grande entreprise au monde dans le domaine des instruments de musique, célèbre son 100e anniversaire de fabrication de pianos. Dans le cadre de cet événement, monsieur Sylvain Lévesque, représentant de Musique Beaudoin, a eu l'honneur d'être invité au Japon. Monsieur Lévesque a profité de son voyage pour approfondir ses connaissances sur la fabrication des pianos ainsi que sur les nouvelles technologies Yamaha. Venez le rencontrer pour en bénéficier!

100 ans

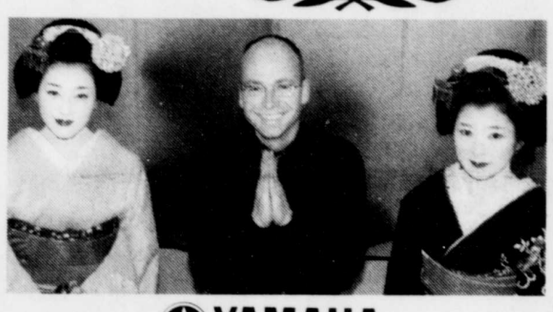

YAMAHA

MUSIQUE BEAUDOIN INC
17, rue Desjardins Lévis **833-2141**

1472418

CANAPÉS IRRÉSISTIBLES

Découvrez le plus vaste choix de canapés

Nous payons la TPS pour vous sur tous les mobiliers de salon

Nous vous offrons le meilleur rapport qualité-prix. Nous le garantissons.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette
Québec, 681-0171

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE
www.lagaleriedumeuble.com
1 800 463-2277

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette
Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy
Lévis, 838-9982

PAYEZ DANS 1 AN*

HERMÈSLADES
MEILLEUR COMMERCE DE MEUBLES AU QUÉBEC

* Avril 2001. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30 %. Conditions en magasin.

Heures d'ouverture : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30. Jeudi et vendredi 9 h à 21 h. Samedi 9 h à 17 h. Dimanche 12 h à 17 h.
Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

1468853

MAUDE eccetera

collection printemps-été 2000
exclusivités européennes

J'ai du style
J'ai de la personnalité
J'ai des courbes

tailles 14-16-18...

1468395

PLACE DE LA CITÉ 658-2874

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

Appelez-nous vite!

3 lignes • 3 jours
1,71 $ par jour
(articles de 100 $ et moins)

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL
686-3311

www.lesoleil.com

1472155

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

ÉVÉNEMENT MAISON

emachines 500is
Processeur Intel[MD] Celeron[MC] à 500 MHz

72407050 EMACHINE 500IS CL500

MÉMOIRE VIVE 32 Mo

DISQUE DUR 4,3 Go

CD-ROM 40X

MODEM V.90 56K

899,99 APRÈS REMISES

AVANT REMISES 1079,99
REMISE POSTALE D'APOLLO 70,00
REMISE POSTALE DE E-MACHINE 110,00
REMISE POSTALE D'APOLLO DE 50$ US = 70$ CA ENVIRON.
REMISE POSTALE E-MACHINE 75$ US = 110$ CA ENVIRON.

OBTENEZ gratuitement une mallette de transport avec cet ordinateur portatif 2610DVD de Toshiba!

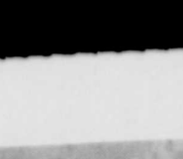

05305866

(VALEUR DE 100$)

Une offre prime par client, aucun fournisseur, ne peut être jumelée à aucune autre, ne peut s'appliquer à des achats antérieurs. Tous les détails en magasin.

TOSHIBA 2610DVD
Intel[MD] Celeron[MC] à 433 MHz

04715261

MÉMOIRE VIVE 64 Mo

DVD

DISQUE DUR 6 Go

ÉCRAN TFT 12,1 po

2399,99

Mise à jour

INSTALLATION EN MAGASIN DISPONIBLE

Carte vidéo Xpert 128 version PCI
- Moteur graphique ATI Rage 128
- Mémoire vive de 16 Mo
- Accélération DVD matérielle
- Interface version PCI 33488358

99,99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 128,00
REMISE POSTALE 29,00
REMISE POSTALE DE 20$ US = 29$ CA ENVIRON.

Logiciels

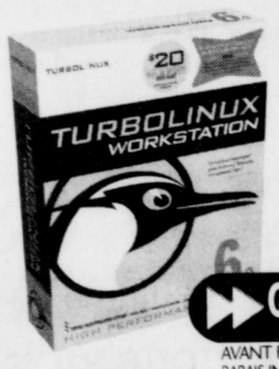

Turbo Linux 6.0

22506864

GRATUIT APRÈS RABAIS

AVANT RABAIS 39,99
RABAIS INSTANTANÉ 10,00
REMISE POSTALE DU FABR. 30,00
REMISE POSTALE DE 20$ US = 30$ CA ENVIRON.

Norton Internet Security 2000

69506684

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

49,99 APRÈS RABAIS

AVANT RABAIS 89,99
REMISE POSTALE DE FS 20,00
RABAIS INSTANTANÉ 20,00

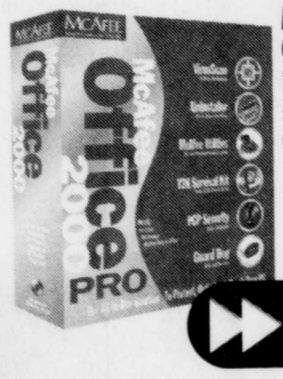

McAfee Office Pro 2000

22506935

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

89,99

Accessoires

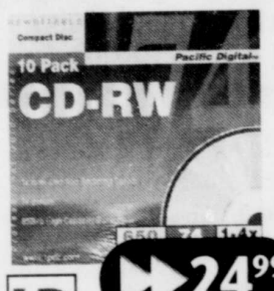

24,99

Paquet de 10 DC ré-inscriptibles 10905458 V-30087

UNE EXCLUSIVITÉ DE FUTURE SHOP!

49,99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 69,99
REMISE POSTALE 20,00

Microsoft

Souris avec roulette de défilement et clavier Natural Elite 53005999

ÉPARGNEZ 10$

89,99

YAMAHA

Système de haut-parleurs de 3 pièces YSTM30
- Graves puissantes et profondes
- Concept compact et stylé 84005030 MS30W

Carte vidéo Xpert 128 version PCI
- Moteur graphique ATI Rage 128
- Mémoire vive de 16 Mo
- Accélération DVD matérielle
- Interface version PCI 33488358

99,99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 128,00
REMISE POSTALE 29,00
REMISE POSTALE DE 20$ US = 29$ CA ENVIRON.

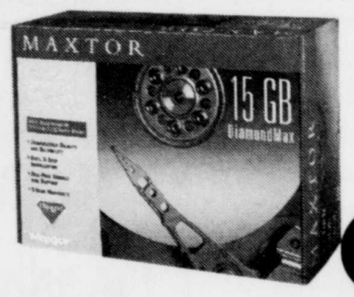

Maxtor

Disque dur de 15 Go Ultra DMA/66
- 5400 rotations par minute
- Capacité de 15 Go 35248015

209,99

SONY

Ensemble d'unité interne EIDE d'enregistrement pour DC ré-inscriptible 10 x 4 x 32
- Mémoire-tampon des données de 4 Mo
- Plusieurs logiciels d'Adaptec et de Sony

04348103 CRX145ECH1

399,99

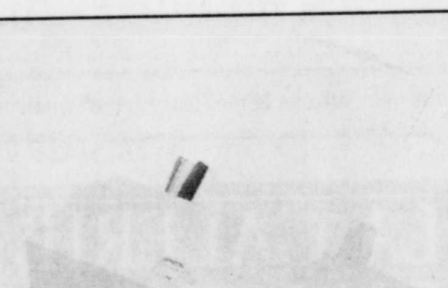

EPSON

Imprimante couleur à jets d'encre Stylus 640
- Garantie d'échange en 24 heures de Epson
- Résolution de 1440 x 720 ppp
- Capacité de 5 ppm en noir et 3,5 ppm en couleur • Ensemble de logiciels de grande valeur inclus 01708644 644

RÉUSINÉ

89,99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 132,00
REMISE POSTALE DU FABR. 43,00
REMISE POSTALE DE 30$ US = 43$ CA ENVIRON.

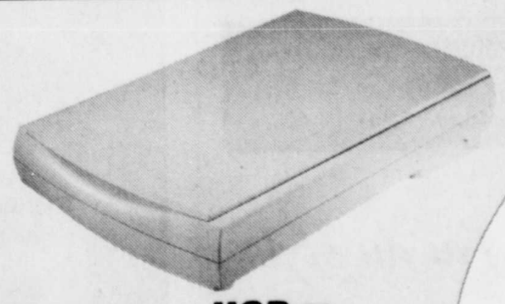

Plustek USB

OpticPro U12
- Profondeur des couleurs à 36 bits
- Résolution optique de 600 x 1200 ppp
- Résolution interpolée de 9600 ppp
- Zone de balayage de 8,5 po x 11,7 po
- Branchement USB 09369222 U12

89,99

brother

Télécopieur IntelliFAX-770 à papier régulier
- Plateau d'alimentation automatique de 10 feuilles
- Composition automatique de 48 numéros
- Échelle à 64 tons de gris • Commutateur télécopieur, téléphone et interface pour répondeur

19343770 INTELLIFAX-770

149,99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 199,99
REMISE POSTALE DU FABR. 50,00

HEWLETT PACKARD

Et tout devient possible

DeskJet 842C
- Imprime jusqu'à 8 ppm en noir et 5 ppm en couleur
- Impression jusqu'à 600 x 1200 ppp sur papier photo
- Technologie HP rehaussée avec superposition des couleurs
- Branchement au port USB offrant une compatibilité PC et Mac

61708842 HP DESKJET 842C

229,99

PC & MAC

USB

Canon

Lecteur optique à plat CanoScan FB636U
- Résolution optique de 600 x 1200 ppp
- Compatible à Windows 98 et MacOS 8.5 ou plus
- Format compact au fini extérieur classique, de couleur titane
- Capacité de traitement couleur à 36 bits 19869636 FB 636U

199,99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 229,99
REMISE POSTALE DU FABR. 30,00

Utilisez votre carte Future Shop

Profitez de l'offre de 90 jours aucun intérêt* en option sur tous vos achats!

Sur approbation de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Voir les détails en magasin.

*Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales (si requises) soient versées; (2) le solde soit payé au complet à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. TPA de 28,8%. Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisant 587,33$ pour un achat de 1 500$ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé formant un TPA de 0% (coût total 1 500$) pour un achat de 1 500$. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisant 1 111,71$ pour un achat de 1 500$ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant achat: L'intérêt totalise 800,44$ (coût total: 2 300,44$) et le TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1 500$. Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec un compte commercial. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. POLITIQUE DES PRIX ANNONCÉS : Toutes les taxes applicables sont calculées et à payer sur le prix avant rabais. Les frais de poste pour réclamer les remises postales sont à payer. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. ™2000, Future Shop ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop ltée. Les prix et produits annoncés sur notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop.

Prix et produits en vigueur du 12 au 17 avril 2000.

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

PLACE LAURIER (Sainte-Foy)
2700, boul. Laurier 650-1999
PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Wilfrid-Hamel 521-3100
CHICOUTIMI
2480, boul. Talbot 698-6701

14702213

PROJET DE LOI SUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

Cinq Églises chrétiennes prient l'Assemblée nationale d'agir

Les porte-parole craignent qu'il ne soit oublié à cause de son caractère audacieux

JEAN MARTEL
Le Soleil

QUÉBEC — Des responsables de pastorale de cinq Églises chrétiennes — l'Armée du Salut, l'Église unie du Canada, l'Assemblée de Pentecôte, l'Église anglicane et l'Église catholique — demandent à l'Assemblée nationale du Québec de recevoir le projet de loi sur l'élimination de la pauvreté et de lui réserver tout le sérieux qu'il mérite. Au cours d'une conférence de presse, hier, ils ont exprimé leur crainte que le projet soit mis de côté par les députés en raison de son caractère audacieux et de son opposition au discours néo-libéral. Préparé par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, le projet de loi doit être présenté aux membres de l'Assemblée nationale en mai. Un premier jet est déjà fait, et les consultations destinées à mettre la dernière main au texte se multiplient.

Le projet, a dit Christiane Lagueux, agente de pastorale dans les paroisses catholiques de la Rive-Sud, a quelque chose d'inhabituel, puisqu'il émane de la population. « Mais n'est-ce pas là le signe ultime de la maturité démocratique lorsqu'un peuple se donne le droit de signifier ainsi le type de société qu'il souhaite ? » Éliminer la pauvreté, ce n'est pas seulement une question de solidarité et de compassion, mais c'est d'abord une question de droit humain.

Gérald Doré, pasteur de la paroisse francophone de Québec de l'Église unie du Canada, a relevé les fondements d'une éthique laïque du projet sur l'élimination de la pauvreté. Il a rappelé l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Claude Duquette, de l'Armée du Salut, a montré en quoi la pauvreté n'avait pas diminué, malgré une économie qui fonctionne bien. « Nous sommes débordés. Autrefois, nous référions les cas sérieux au secteur public ; maintenant, c'est le secteur public qui nous les envoie. »

Pierre Voyer, pasteur anglican, a fait ressortir l'inspiration biblique du projet de loi sur l'élimination de la pauvreté. « C'est au Lévitique, un très ancien livre de la Bible, a-t-il dit, qu'on trouve les idées de libération des captifs, d'annulation de la dette, de partage de la richesse et de renouvellement de la terre. »

Jean Piché, vicaire épiscopal catholique, a déclaré que l'élimination de la pauvreté n'est pas seulement l'affaire de l'État, mais celle de tous les citoyens. En d'autres mots, le projet de loi est aussi un appel aux Églises chrétiennes pour qu'elles participent à l'élimination de la pauvreté.

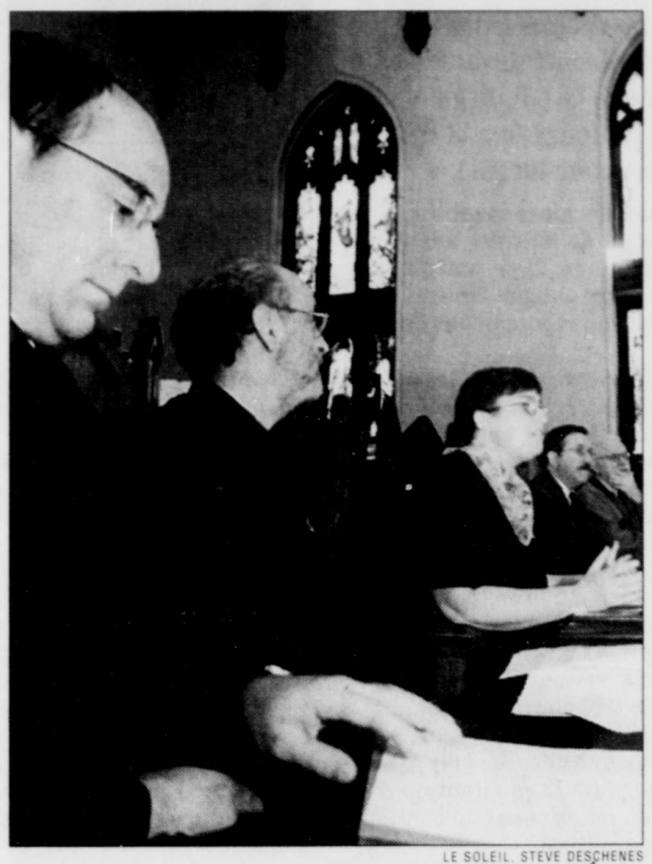

LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

Claude Duquette de l'Armée du Salut, Gérald Doré de l'Église unie du Canada, Christiane Lagueux de l'Église catholique, Jean Piché de l'Église catholique, et Pierre Voyer de l'Église anglicane, ont exprimé l'appui de leur Église au projet de loi sur l'élimination de la pauvreté.

C'est pendant le Sommet de 1996 sur l'économie et l'emploi que le mouvement communautaire a eu l'idée de stopper l'appauvrissement des Québécois les plus pauvres. Le gouvernement ne s'est pas engagé, mais le slogan « Appauvrissement zéro » était lancé. En 1997, le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (CAPMO) propose une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté.

En 1998, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté prend le relais du CAPMO et se donne pour but de faire avancer l'idée jusqu'à sa réalisation. Une consultation populaire et une pétition sont organisées. La prochaine étape : le dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale en mai 2000.

AIDE SOCIALE

Recours collectif autorisé contre le ministère de la Solidarité sociale

Une bénéficiaire peut entamer une procédure pour des sommes perçues en trop qu'elle doit rembourser

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le fonds d'aide aux recours collectifs autorise un déboursé de 32 500 $ pour permettre à une bénéficiaire de l'aide sociale d'intenter une procédure contre le ministère de la Solidarité sociale. Le différend concerne les intérêts sur les sommes reçues en trop et que la dame rembourse.

Le litige vient du fait que le gouvernement a modifié la loi à compter du 1er avril 1997. Avant cette date, les bénéficiaires de l'aide sociale ne payaient pas d'intérêts sur les sommes à rembourser au gouvernement. En adoptant la loi, le gouvernement a fait fi des ententes intervenues avant avril 1997, et a imposé des intérêts à tout le monde.

Le gouvernement a fait fi des ententes intervenues avant avril 1997

La dame, au nom de qui le recours collectif sera exercé, se trouve dans cette situation. Elle a reçu en trop de l'aide sociale la somme de 11 358 $. À compter de janvier 1995, elle commence à rembourser à raison de 112 $ par mois, sans intérêt bien sûr. Mais avec les intérêts comptabilisés depuis avril 1997, la dette de la dame s'est alourdie d'environ 1800 $.

Les avocats Pierre Fortin et Patricia Claude allèguent que le ministère de la Solidarité sociale agit de façon illégale et abusive en ne respectant pas le droit acquis avant la modification de la loi. Le ministère a refusé jusqu'ici de fournir les renseignements pour connaître le nombre de personnes aux prises avec le même problème. La Commission d'accès à l'information a aussi donné raison au ministère.

Les deux avocats demanderont à la Cour supérieure d'ordonner au gouvernement de fournir les chiffres, d'annuler et de rembourser les personnes qui avaient une entente avant le 1er avril 1997.

Au début de 1999, le Tribunal administratif du Québec, a rendu une décision donnant raison à un autre bénéficiaire de l'aide sociale sur la question des intérêts.

Le TAQ avait statué à l'illégalité pour le gouvernement d'ajouter des intérêts sur une somme due avant le changement de la loi.

Le gouvernement n'a pas contesté la décision et l'a appliquée au dossier de la personne qui s'est adressée au TAQ. Mais il n'a pas étendu la portée de la décision à toutes les personnes se trouvant dans la même situation.

Pour les deux procureurs, à la lumière de la décision du TAQ, le gouvernement impose des intérêts illégaux volontairement et en toute connaissance de cause.

Le printemps n'a pas de prix. Ou si peu...

Acura 3.2TL 2000
P.D.S.F. 36 000 $†

Incluant :
- V6 VTEC de 225 chevaux
- Boîte séquentielle SportShift
- Phares haute intensité (HID)
- Suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues
- Chaîne sonore Bose® avec lecteur de CD
- Sièges avant chauffés en cuir
- Coussins gonflables avant et latéraux (SRS)
- Toit ouvrant électrique et tellement plus...

À découvrir : puissance, luxe et élégance version 2001

Acura 3.2CL Type S 2001
P.D.S.F. 40 000 $†

Incluant :
- V6 VTEC de 260 chevaux
- Suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues
- Phares haute intensité (HID)
- Coussins gonflables avant et latéraux (SRS)
- Roues en alliage
- Freins antiblocage (ABS)
- Climatiseur
- Chaîne sonore Bose® avec lecteur de CD
- Toit ouvrant électrique et tellement plus...

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

†P.D.S.F. de 36 000 $ pour la 3.2TL (modèle UA566VJT) 2000 et de 40 000 $ pour la 3.2CL Type S (modèle YA4261) 2001 neuves. Transport et préparation (850 $), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 3 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. *Bose est une marque déposée de Bose Corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA Optima
Québec (Québec)
4901, boul. des Galeries
622-8180
Extérieur sans frais : 1-888-21Acura
Voisin des Galeries de la Capitale
www.acuraoptima.com

ACURA
Votre concessionnaire fiable

On embellit les routes du Québec

GRANDE VENTE DE PIANOS
Au Campus Notre-Dame-de-Foy
du 14 au 16 avril 2000

MUSIQUE RICHARD GENDREAU INC., KAWAI, ROLAND et SAMICK

en collaboration avec le Campus Notre-Dame-de-Foy, vous invitent à une grande vente de pianos. Sur place, plus de 20 instruments (pianos droits, pianos à queue et pianos numériques), neufs et d'occasion, vous seront offerts à prix spécial.

HORAIRE
Le vendredi 14 avril de 10h à 20h
Le samedi 15 avril de 10h à 16h
Le dimanche 16 avril de 10h à 16h

Lieu: **Chapelle du pavillon La Salle**
5010, chemin Lockwell
Campus Notre-Dame-de-Foy
St-Augustin-de-Desmaures

Information: **522-3877**

14721176

PUBLICITÉ

Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 $ à 200 000 $ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie : avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

« Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir. »

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia ou de la Banque Nationale.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le **1 888 749-9785** et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.

PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.

1472090

Un peu de répit pour les taxis

La hausse des tarifs entre en vigueur

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les chauffeurs de taxi pourront bénéficier d'un peu de répit, divers tarifs étant haussés à compter de 00h01, aujourd'hui.

Ainsi, pour la prise en charge d'un client à bord, le tarif sera de 2,50 $ plutôt que de 2,25 $. Le tarif au kilomètre parcouru avec le client passera de 1,10 $ à 1,20 $. Aussi, le tarif du temps d'attente passera de 0,40 $ à 0,44 $ la minute.

Ces hausses de tarifs ont été accordées par la Commission des transports du Québec, à la demande des représentants de l'industrie du taxi, indiquait au cours d'un entretien téléphonique M. Richard Anger, directeur des communications à la Commission.

Ces augmentations visent à couvrir les frais d'exploitation d'un taxi, tels les assurances, l'entretien du véhicule, l'immatriculation, les inspections mécaniques, les droits payés aux associations de taxi, etc.

Cette demande avait été formulée avant la hausse du prix du carburant, puisqu'elle avait été présentée à la Commission en août 1999.

Un mourant veut obliger Ottawa à lui fournir sa marijuana

■ TORONTO (PC) — Le premier Canadien à avoir obtenu la permission de consommer de la marijuana à des fins thérapeutiques s'est présenté devant la cour, hier, pour obtenir que ce soit le gouvernement fédéral qui lui fournisse la drogue, dont la vente est pourtant illégale.

Jim Wakeford est aux derniers stades du sida et n'a pas été capable de cultiver adéquatement sa propre marijuana. Il se tourne donc vers les tribunaux pour obliger Ottawa à lui fournir du cannabis, son médicament en l'occurrence.

Quoique la Cour supérieure de l'Ontario ait été avisée qu'un projet de recherche fédéral en cours pourrait éventuellement approvisionner M. Wakeford, l'avocat de ce dernier a plaidé que cette solution n'était pas assez rapide.

« Jim n'a pas besoin de recherche, puisque c'est un homme mourant », a expliqué Louis Sokolov. L'avocat a signalé à la cour que la marijuana que son client désire est disponible en toute légalité aux États-Unis, au National Institute of Drug Abuse, de même que chez une compagnie pharmaceutique anglaise.

Un autre avocat de Wakeford, Alan Young, a par surcroît demandé à la cour d'accorder aussi l'immunité à tous ceux qui, pour assurer le bien-être d'un malade, se placent en situation d'infraction criminelle en fournissant du cannabis ou en contribuant à sa culture.

ARCHIVES, LE SOLEIL

Atteint du sida, Jim Wakeford a été le premier Canadien à obtenir le droit de fumer de la marijuana pour soulager sa douleur.

« Les Canadiens ne sauraient tolérer qu'un malade en phase terminale ait lui-même à errer dans les rues à la recherche de pot », a argumenté Me Young.

Depuis que Jim Wakeford s'est fait reconnaître, en 1999, le droit de posséder, cultiver et consommer de la marijuana en vue de soulager des symptômes liés au sida, à peu près 35 autres Canadiens se sont vus octroyer la même exemption.

Bien que le recours juridique d'hier ne concerne que le cas de Jim Wakeford, la cour a été avisée que son jugement dans cette affaire aurait assurément un impact sur chacun des Canadiens autorisés à utiliser du cannabis à des fins médicales.

De nouvelles informations sur la disparition de Jolène Riendeau

MONTRÉAL (PC) — De nouvelles informations transmises à la police pourraient faire progresser l'enquête sur la disparition de Jolène Riendeau, dont on est sans nouvelles depuis un an.

Malgré toutes les craintes au sujet de la fillette de dix ans, les policiers s'accrochent à l'idée que l'enfant du quartier Pointe-Saint-Charles, à Montréal, est toujours vivante.

« Au fond de mon cœur, je crois encore qu'il a y a de bonnes probabilités que Jolène soit toujours vivante », affirme le commandant André Bouchard, de la division des crimes majeurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

La relance de l'enquête est due aux informations nouvellement transmises aux détectives à la suite de la publicité entourant ce dossier mystérieux ces derniers jours.

Les enquêteurs de l'escouade des homicides chargés des recherches sont convaincus que quelqu'un détient des renseignements qui sont de nature à éclaircir cette affaire.

La famille de l'enfant aussi s'accroche à l'idée qu'un beau jour les langues vont se délier et que Jolène pourra revenir avec eux.

Le commandant Bouchard dit que depuis le départ mystérieux de la fillette, l'an dernier, pas moins de 1253 informations diverses ont été reçues par les enquêteurs.

NOUS SOMMES «OUVERT»
GOLF ILLIMITÉ
ROYAL CHARBOURG
Jusqu'au 31 mai
à l'exception 20-21-22-27-28 mai
125 $ (déduit si vous devenez membre) + taxes
FORFAITS
• réunion d'affaires et golf (déjeuner, réunion-conférence..., dîner, golf)
• 10 parties ou 20 parties
2180, ch. de la Grande-Ligne Sortie 158, autoroute Laurentienne 841-3000
1471881

offre incroyable!
Verres et (simple vision plastique)
monture
Avec coupon
Parmi une sélection de montures
90 $ TOUT COMPRIS
SEULEMENT†
Examen de la vue par un optométriste
ST-LAURENT & WAGNER OPTICIENS
LUNETTES, VERRES DE CONTACT
Carrefour La Pérade 3440, ch. des Quatre-Bourgeois Sainte-Foy 653-0191
1465917

SOIRÉE-CONFÉRENCE NOVALIS
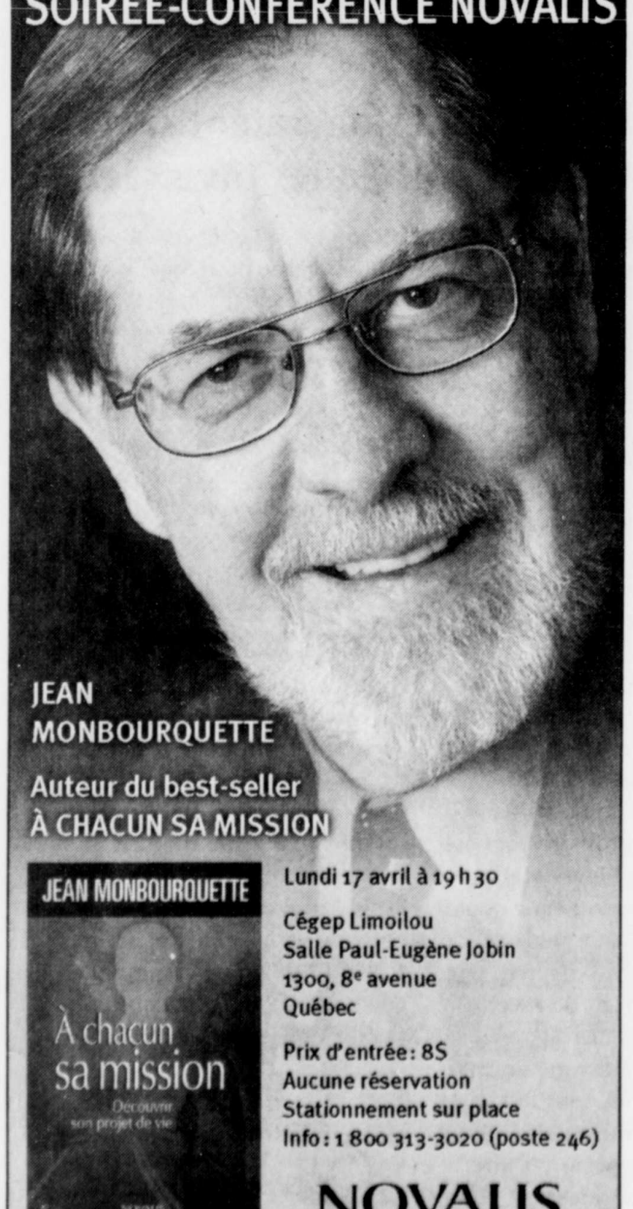
JEAN MONBOURQUETTE
Auteur du best-seller À CHACUN SA MISSION

Lundi 17 avril à 19 h 30
Cégep Limoilou
Salle Paul-Eugène Jobin
1300, 8e avenue
Québec
Prix d'entrée : 8 $
Aucune réservation
Stationnement sur place
Info : 1 800 313-3020 (poste 246)
NOVALIS
Les mots de l'âme
www.novalis.ca
aa1471922

LA FORMULE GAGNANTE

ORDINATEUR RUBY
PROCESSEUR PENTIUM III™ 733 MHZ D'INTEL® 733 LC
☑ NOUVEAU INTEL CC 820
☑ PENTIUM III 733 MHZ
☑ MÉMOIRE VIVE 128 MO
☑ DISQUE DUR 20 GIG FUJITSU
☑ WINDOWS 98 FR SE INCLUS
☑ FAX / MODEM 56 K US ROBOTIC
☑ HAUT-PARLEURS 180 WATTS
☑ ATI EXPERT 2000 32 MO
☑ SOURIS INTELLIMOUSE
☑ CD ROM 52 X
☑ MONITEUR 17" INCLUS
☑ GRAVEUR CD-ROM INCLUS
2999 $ – 111 $ RABAIS INTEL*
Rég.: 3099 $
36 versements de 98,00 $
2888 $
* 111 $ de rabais instantané de Intel.
intel inside pentium® III
PROCESSEUR CÉLÉRON™ 466 MHZ D'INTEL® 466 LC
☑ CÉLÉRON 466 MHZ
☑ MÉMOIRE VIVE 32 MO
☑ DISQUE DUR 6.4 GIG FUJITSU
☑ CARTE MÈRE AMPTRON
☑ HAUT-PARLEURS 80 WATTS
☑ FAX / MODEM 56 K V90
☑ CARTE VIDÉO 8 MO AGP
☑ MONITEUR 15" RÉUSINÉ
☑ GARANTIE 2 ANS
☑ CD ROM 50 X
Rég.: 1099 $
36 versements de 27,11 $
799 $
PROCESSEUR PENTIUM III™ 600 MHZ D'INTEL® 600 RUB
☑ INTEL SE440 BX2 AUDIO
☑ PENTIUM III 600 MHZ
☑ MÉMOIRE VIVE 64 MO
☑ DISQUE DUR 13 GIG FUJITSU
☑ FAX / MODEM 56 K
☑ WINDOWS 98 FR SE INCLUS
☑ ATI EXPERT 2000 32 MO
☑ CD ROM 52 X
☑ MONITEUR HANSOL 15"
Ensemble de logiciels COREL GRATUIT (Valeur de 325 $)
1999 $ Rég.: 2099 $
36 versements de 67,84 $
Le Logo Intel Inside est une marque déposée. Pentium et Céléron sont des marques de la corporation Intel.
* Conditionnel à l'approbation du service de crédit. Programme de paiements par mensualité. Le taux d'intérêt est de 13,5%. Exemple : Pour un montant de 407, les frais du consommateur seront de 87,36 mois pour une obligation du consommateur de 488.
QUÉBEC 840, rue Bouvier 627-0840
accord D
La clef de sol
www.clefdesol.qc.ca clefsol@riq.qc.ca
1472424

ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

Un homme rompt le silence et parle de sexisme

MONTRÉAL (PC) — Les hommes qui pratiquent la profession d'infirmier sont-ils victimes de sexisme au sein d'une profession dominée très majoritairement par des femmes?

C'est la question que pose un infirmier, Mario Marchand, qui accepte de briser le silence sur cette question après avoir vainement tenté de faire modifier le nom de la revue de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), *L'infirmière du Québec*, par *L'infirmière et l'infirmier du Québec*, lors de la dernière assemblée générale de l'Ordre en novembre dernier.

«J'ai eu droit à un refus massif et agressif de la part des déléguées présentes. Depuis que j'ai commencé à œuvrer dans cette profession, il y a dix ans, j'ai réalisé que nous les hommes, qui sommes environ 6000 sur 60000, sommes pas mal tassés dans la profession», confie-t-il.

M. Marchand cite le cas d'un infirmier qui a été refusé à un poste en soins maternels et infantiles sous le prétexte qu'un homme n'est pas à sa place pour conseiller par exemple les jeunes mères sur l'allaitement.

«Encore récemment, alors que l'Ordre faisait du recrutement auprès des étudiants afin de les orienter vers cette formation, des affichettes publicitaires montraient des infirmières mais pas d'infirmiers, comme si les hommes en étaient exclus. Pourtant tout le monde se plaint de la carence d'infirmières et d'infirmiers dans les hôpitaux», ajoute-t-il.

L'infirmier, qui œuvre au CLSC Norman-Bethune, rappelle qu'autrefois, la profession médicale était dominée très largement par les hommes, mais que depuis cette période, les femmes ont rattrapé leur retard puisqu'elles forment la moitié de l'effectif. «Personne ne met en cause leur compétence parce qu'elles sont des femmes», dit-il.

Selon lui, les hommes, parce qu'ils ne se sentent pas complètement acceptés dans la profession, ont tendance à quitter les soins pour plutôt occuper des postes dans l'administration ou au sein des bureaux syndicaux.

La présidente de la FIIQ, Jennie Skene, reconnaît que les infirmiers, même s'ils ne représentent que 8% des membres, occupent 20% des postes dans les instances syndicales.

Elle se dit toutefois étonnée d'apprendre qu'un malaise soit ressenti par les infirmiers dans la profession. «Cela se peut que des personnes se sentent blessées parce que le genre féminin prend beaucoup de place dans la profession. J'espère qu'on pourra l'exprimer et qu'on pourra en débattre publiquement, en se disant ouverte à des changements, au rythme de l'évolution de la société», affirme Mme Skene.

RÉDUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Des députés libéraux de Québec mettent des bémols sur les propos de Charest

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Les députés libéraux de la région de Québec, Margaret Delisle et Michel Després, ne croient pas qu'il y aurait moins de fonctionnaires sous un gouvernement du Parti libéral du Québec. Ils pourraient se retrouver à œuvrer à d'autres tâches.

Hier, lors d'une conférence de presse pour annoncer le colloque que tient leur formation politique dans la région de Québec, les deux élus ont apporté des nuances aux propos de leur chef.

En début de semaine, Jean Charest a soutenu que la remise en cause du «modèle québécois» doit aussi «passer par une réforme de la fonction publique. Dans certains cas, cela va appeler à des réductions du nombre de fonctionnaires. C'est inévitable.»

Diminuer le rôle de l'État n'est pas à la base du discours du PLQ, a plaidé M. Després. «Nous voulons revoir le rôle de l'État, demander quels sont les services à donner à la population.

«Ce qu'il faut revoir, a poursuivi, le député libéral de Limoilou, ce sont les services versus les structures. Peut-être y en aura-t-il moins (d'employés de l'État) dans certains secteurs et plus dans d'autres. Prenez l'exemple de la santé. On a mis un paquet de monde à la retraite, mais il manque de médecins et d'infirmières. J'ai l'impression qu'il faut augmenter leur nombre.

«S'il y a des endroits où il faut abolir des structures, nous, nous ouvrons le débat, a dit M. Després. Il a insisté sur le fait que «les réponses, nous ne les avons pas, ce matin».

Margaret Delisle

Michel Després

UN COLLOQUE EN QUESTIONS...

Le colloque du PLQ, où 250 personnes sont attendues, samedi, à l'Ancienne-Lorette, sera d'ailleurs l'occasion de jongler avec plusieurs questions pour lesquelles les dirigeants n'ont pas de réponses prêtes à l'avance.

Aucun des ateliers ne demandera aux participants de se prononcer sur une baisse du nombre de fonctionnaires. Mais ils auront à dire si les serviteurs de l'État doivent être rendus davantage responsables de ce qu'ils font ou encore si l'État doit s'en tenir «aux seuls domaines d'ordre public, tels l'éducation, la culture, la santé, la justice et les communications».

En point de presse, le président de la Commission politique régionale du PLQ, Guy Paquin, a affirmé que certaines des interrogations sont «audacieuses». Il a mentionné que c'est le cas de la suggestion de recourir «à un référendum pour déterminer les priorités d'action du gouvernement en cours de mandat».

D'autres points soulevés attirent l'attention. Les participants — qui n'ont pas besoin de détenir une carte de membre du PLQ, ont insisté les porte-parole libéraux — devront dire si le mode de scrutin doit être changé pour faire en sorte que le parti qui remporte le plus de votes à l'élection générale — cela a été le cas pour le PLQ, en 1998 — soit appelé à former le gouvernement, même s'il n'a pas une majorité de circonscriptions.

Au chapitre de l'équité entre les générations, les congressistes auront à dire si la notion de «sécurité d'emploi absolue» ne devrait pas être remplacée par «une permanence en fonction d'un nombre d'années prédéterminé».

Par contre, la question constitutionnelle est totalement absente des délibérations proposées. «Nous avons eu des rencontres préparatoires avec une centaine de personnes, du parti et de l'extérieur, a précisé M. Paquin. Et ce n'était pas une préoccupation des gens.»

«Il ne faut pas oublier qu'il y a le comité de Benoît Pelletier (critique libéral en matière constitutionnelle), a glissé le député Després. La question n'est pas évacuée... On a du monde dans nos bureaux (de comté), à chaque semaine. Il n'y a pas personne qui vient me voir pour le dossier constitutionnel, mais parce qu'ils ont des problèmes de liste d'attente ou avec le réseau de la santé.»

INFIRMIÈRES

Exode vers Ottawa

Attirées par un salaire plus élevé et une prime d'embauche, plus d'une vingtaine d'infirmières de l'Outaouais ont quitté les pavillons de Hull et de Gatineau pour aller travailler à l'hôpital d'Ottawa au cours des six derniers mois. Ce sont les plus expérimentées qui ont ainsi traversé la rivière, alléchées par des incitatifs financiers, la possibilité de travailler dans leur spécialité et plus de chance d'avoir un emploi permanent, a indiqué au *Droit* Yves Poirier, représentant du syndicat des infirmières et infirmiers du pavillon de Hull. Le nombre d'infirmières qui quittent varie selon les sources. L'hôpital d'Ottawa parle de 23 infirmières de l'Outaouais embauchées depuis six mois. Le Centre hospitalier des Vallées-de-l'Outaouais avance le chiffre de 25 — 13 qui ont quitté définitivement et 12 qui ont demandé un congé sans solde d'un an pour aller tenter leur chance à Ottawa — et le syndicat parle d'une trentaine de départs. «On ne blâme personne. On comprend les infirmières qui partent. Elles ont la chance d'avoir de meilleurs salaires et de travailler dans leur spécialité», soutient M. Poirier. Les infirmiers et infirmières de l'hôpital d'Ottawa gagnent de 5000 à 10000$ de plus par année que les infirmières de l'Outaouais. (Le Droit)

Cadavre «abandonné»

Le cadavre abandonné mardi soir, sur un banc de neige en bordure d'une rue de la Petite-Patrie, à Montréal, était celui d'un homme de 78 ans, mort vraisemblablement de complications liées au diabète. L'autopsie pratiquée hier a révélé que le septuagénaire était mort de «causes naturelles», indique l'agent Christian Émond du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Le corps présentait des plaies aux jambes, probablement un début de gangrène, mais n'a pas été violenté. La scène avait de quoi surprendre mardi soir, rue de Bellechasse. Au vu et au su des résidants du quartier, un homme d'une quarantaine d'années poussait un petit lit pliant sur lequel était couché un cadavre. Pas même un drap ne le couvrait. Le promeneur souffrait, semble-t-il, de troubles psychiatriques. Il portait un léger survêtement de sport. Vers 19h, une roulette s'est accidentellement détachée du petit chariot, empêchant le quadragénaire de poursuivre sa route sur le trottoir. Réaction du marcheur? Il a tout simplement placé le corps du septuagénaire sur un petit banc de neige, puis est reparti sans laisser de carte de visite, selon ce que des témoins ont confié à la police. Des passants lui ont demandé de rester sur place. Le quadragénaire aurait répondu qu'il était fatigué de s'occuper de la victime. Il est parti à pied. Des citoyens ont alors composé le 9-1-1. À l'arrivée des ambulanciers d'Urgences Santé, le septuagénaire était mort depuis un certain temps. Tard hier soir, les policiers n'avaient toujours pas retrouvé le promeneur. (PC)

laser épilatoire
POUR ELLE ET LUI... RAPIDE!
• Une technique sécuritaire et efficace.
• Plus rapide et moins désagréable que l'électrolyse.
• Des résultats à long terme à partir de 3 à 6 séances ou plus selon la région épilée.
• 5 fois plus rapide que la plupart des autres lasers épilatoires.
em
Dr Élizabeth Morency, MD
varices • couperose • épilation au laser • rides • peelings
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy, 650-6652
http://www.elizabethmorency.qc.ca
1470724

Traction intégrale.
new balance
2A B D 2E 4E
DES LARGEURS POUR SATISFAIRE TOUS VOS BESOINS.
POUR COURIR, MARCHER ET S'ENTRAÎNER OU JUSTE ÊTRE À L'AISE
LaVie Sportive
www.viesportive.com
600, Bouvier, Québec
623-8368
LES MODÈLES NE SONT PAS TOUS OFFERTS DANS TOUTES LES LARGEURS.
1468713

Corse
Circuit 16 jours
septembre
(vols, taxes, hôtels, 2 repas/j.)
excursions, mini-croisières, villages d'artisans, dégustations, accompagnateur Corse.
2845$
RÉSERVEZ TÔT: -50$
Présentation à Québec au Centre Montmartre Canadien à 18h30 le 14 avril
Vos vacances en Corse... confiez-les à des Corses:
KYRNEA VOYAGES
1 888 282-6773 • Téléc.: (514) 527-5654

VENTE 1er ANNIVERSAIRE
Venez fêter avec nous le 1er anniversaire
Marise Petite
Vêtements pour dame chic et sport
Tailles 2 à 18 ans
Galeries de la Capitale (entrée #7)
Pour souligner cet événement
NOUS PAYONS LES TAXES
Bienvenue à toutes!
628-9081
1472185

Grâce à Toyo, vous allez droit.
Alignement GRATUIT
800 ULTRA PROXES H-4
Si vous achetez 4 pneus Toyo 800 Ultra ou Proxes H-4, vous avez droit à l'alignement gratuit de deux roues. Pièces et services additionnels non compris.
(Offre valide du 1er mars au 29 avril 2000 pour la plupart des véhicules de tourisme: consultez votre concessionnaire pour plus de détails).
PNEUS TOYO
DES PNEUS FAITS POUR VOUS
ATELIER DE PNEUS HOUDE inc.
1935, boul. Hamel, Québec (Québec) G1N 3Z3
Tél.: 527-5770

Encore la rage au volant

TROIS-RIVIEÈRES (PC) — Un autre cas d'intolérance au volant est survenu hier en Mauricie. Les policiers ont arrêté hier un sexagénaire qui venait de crever le pneu d'une voiture stationnée au Carrefour de Trois-Rivières-Ouest parce qu'elle était mal garée.

L'événement est survenu peu avant 11 h. Le suspect, âgé de 66 ans, circulait en voiture dans le stationnement du Carrefour de Trois-Rivières-Ouest à la recherche d'une place libre. Il aurait alors vu une voiture qui empiétait sur deux places à la fois.

C'est à ce moment que le suspect aurait vu rouge. Comme l'a raconté le sergent Gilles Larivière, de la Sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest, il a stationné sa propre voiture plus loin pour ensuite revenir sur les lieux. « Comme il était choqué, il a sorti un petit couteau de sa poche et a crevé un pneu. Il a ensuite quitté les lieux. Deux témoins l'ont vu faire. Ils nous ont contactés pour nous relater l'événement », a-t-il indiqué.

L'homme a été arrêté quelques minutes plus tard tandis qu'il revenait à sa résidence de Pointe-du-Lac. Les policiers avaient été capables de le retracer sans problème grâce au numéro de la plaque d'immatriculation de sa voiture. Le suspect aurait admis qu'il avait agi de la sorte sous l'effet de la colère.

Les policiers ont appris que le propriétaire du véhicule, un employé du centre commercial, n'avait pas vu les lignes définissant les places de stationnement puisque celles-ci étaient recouvertes de neige hier matin.

Le suspect, qui ne dispose d'aucun antécédent judiciaire, sera accusé de méfait. Il comparaîtra à Trois-Rivières au cours des prochains jours.

AFFAIRE LIZOTTE

Le frère veut poursuivre le SPCUM

Léopold Lizotte a l'intention de poursuivre le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) pour au moins 500 000 $, estimant que le service de police est responsable de la mort de son frère Jean-Pierre. Selon le quotidien *The Gazette*, l'avocat Charles O'Brien déposera la semaine prochaine la poursuite au civil intentée par Léopold Lizotte, qui a perdu son frère l'automne dernier. Jean-Pierre Lizotte est décédé d'une double pneumonie à l'hôpital où il avait été conduit après son arrestation par deux agents. Des témoins ont affirmé que les policiers avaient assené plusieurs coups à Jean-Pierre Lizotte, qui a eu des vertèbres brisées lors d'une altercation survenue à Montréal. Des accusations au criminel pourraient être portées contre les policiers mis en cause. Le procureur chargé de l'affaire, Michel Breton, a récemment demandé la tenue d'une préenquête à huis clos en l'absence des témoins et des policiers. C'est un juge de la Cour du Québec qui prendra la décision d'accuser ou non les policiers. M. Breton a indiqué hier que cette préenquête n'a toujours pas eu lieu. Tout comme le grand public, Me O'Brien ignore l'identité des policiers qui avaient arrêté Jean-Pierre Lizotte. (PC)

Rien ne va plus

Un rapport brosse un triste portrait de l'industrie du bingo

MONTRÉAL (PC) — Les organismes communautaires et religieux font de moins en moins d'argent avec le bingo, une situation à laquelle le gouvernement Bouchard songe à remédier.

Un important rapport sur l'industrie du bingo, fruit de 11 mois d'efforts, a été dévoilé hier par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

L'étude brosse un triste portrait du bingo national, qui génère des profits à la baisse d'une année à l'autre. À titre d'exemple, le bingo faisait 24 % de profits au début des années 90, alors que ce taux se situe aujourd'hui à 16 %.

Les profits baissent, les ventes stagnent, les frais d'administration sont à la hausse. Une situation « alarmante », indique le rapport préparé par Charles Côté, le vice-président de la Régie des alcools, des courses et des jeux. « Il est impérieux de résoudre ce problème, sinon il arrivera un moment où l'activité aura perdu tout son sens », écrit-il dans l'étude accompagnée de 24 recommandations.

Le bingo, une adaptation probable d'une loterie italienne du XVIe siècle, est autorisé au Canada en vertu d'une dérogation au Code criminel, à condition que l'activité s'effectue au profit d'organismes religieux ou charitables. Au Québec, environ 1500 de ces groupes tirent des revenus du bingo. L'industrie génère 2000 emplois, attire 12,5 millions d'adeptes et totalise des ventes de 286 millions de dollars par an. Le bingo, c'est 8 % de toutes les sommes investies dans le jeu.

Québec avait réformé l'industrie en 1997 à la suite d'une vaste consultation, imposant entre autres des moratoires sur l'octroi de licences à de nouveaux organismes. Mais la plupart des « joueurs » de l'industrie constatent aujourd'hui l'échec de cette réforme, qui n'a pas réussi à endiguer tous les problèmes.

M. Côté constate en outre que les règles qui encadrent le bingo sont rigides et empêchent l'innovation et la compétition entre les salles. Malgré tout, le bingo « a un bon potentiel de croissance », estime-t-il. Il suffit de réformer — encore une fois — l'industrie.

Dans ses recommandations, M. Côté suggère que le bingo reste majoritairement réservé au financement d'organismes religieux et de charité titulaires de licences. Il veut que l'industrie soit relancée afin de permettre d'octroyer des licences supplémentaires et d'augmenter les profits. Ces nouvelles licences pourraient être attribuées au fur et à mesure que les profits augmenteront dans une région donnée.

Dans un deuxième temps, M. Côté recommande que les organismes religieux et de charité se regroupent en une même association. Il suggère aussi la création d'un nouveau secrétariat du bingo.

Il veut également mettre de l'ordre dans le milieu des exploitants de salles et mieux définir leur rôle. Ces derniers chargent souvent les frais maximums pour la location et offrent des services variables d'un endroit à l'autre.

Futurs mariés

À l'achat d'un couvert de 5 pièces signé Noritake obtenez en prime l'assiette à soupe creuse.

Choisir la Maison Renaud pour votre liste de cadeaux, c'est vous assurer d'y trouver un choix incomparable, une table personnalisée et un service attentionné.

Offre valide sur sélection de modèles, pour un temps limité

Renaud & cie
L'expérience à votre service

82, rue St-Paul, Québec
692-0122

355, rue Marais, Vanier
(voisin de Tomas Tam)
681-1944

1471425

2646, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
(près de l'hôpital Laval)
656-1902

1471842

Maintenant elle protège contre un autre choc.

Louez la Sienna CE 4 portes, bien équipée, pour

329 $* /mois, 48 mois

Frais de transport et de préparation inclus.
24 000 km/année sans frais supplémentaires

ou choisissez

4,8 %** taux de financement jusqu'à 48 mois

29 085 $ PDSF*

OPTIONS DE LOCATION*

Option	Acompte	Mensualité
A.	3 000 $	374 $
B.	2 000 $	398 $
C.	1 000 $	422 $

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles"
- Glaces, verrous et rétroviseurs assistés
- Deux portières coulissantes
- Place pour 7 personnes
- Moteur V6 à DACT de 194 ch
- Radio AM-FM avec CD
- Climatiseur jumelé
- Régulateur de vitesse
- Freins antiblocage
- Témoin de basse pression des pneus

TOYOTA JOURS ÉTIQUETTES ROUGES

Des caractéristiques de sécurité comme de l'acier à haute résistance et une carrosserie monocoque très rigide coûtent plus cher, mais vous pouvez maintenant les obtenir à un prix vraiment abordable. La Toyota Sienna, la mini-fourgonnette la plus sécuritaire jamais testée par l'Insurance Institute for Highway Safety† des États-Unis, vous est maintenant offerte à un taux de location des plus bas. Passez voir sans tarder votre concessionnaire Toyota. Et conduisez prudemment.

SIENNA
LA QUALITÉ, C'EST LA LIBERTÉ

TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 www.toyota.ca

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.

† La Sienna : meilleur choix selon l'Insurance Institute for Highway Safety des É.-U. en 1998. †† Cote de sécurité 5 étoiles selon la National Highway Traffic Safety Administration pour les collisions frontales. * Prix de détail suggéré du fabricant. Plans de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. Offres valables sur modèles 2000 neufs, loués/financés et livrés avant le 31 mai 2000. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Comprend un total maximum de 775 $ de frais de transport et de préparation. *Location-bail en fonction d'une location de 48 mois et d'un taux de location de 6,8 % sur la Sienna CE 4 portes 2000 (modèle ZF19CS-BA) avec acompte de 4 895 / 3 000 / 2 000 / 1 000 $ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 400 / 450 / 475 / 500 $ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 20 687 / 20 952 / 21 104 / 21 256 $. Prix de l'option d'achat de 14 542,50 $ basé sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 $ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. ** Exemple de financement : 20 000 $ à un taux de financement de 4,8 % par année. Paiement mensuel de 459 $ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 2 032 $. Coût total du prêt de 22 032 $. Le concessionnaire peut louer/financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

JOYEUSES PÂQUES !

Du 9 au 16 avril, avec tout achat de 50 $ et plus à la SAQ,
vous recevrez une carte à gratter vous donnant droit à

5, 10 ou 15 % de rabais.

Comme quoi, à la SAQ, l'affaire est chocolat.

Le plaisir de donner. SAQ **Le plaisir de recevoir.**

18 ans et plus. Les gratteux sont disponibles dès le 9 avril, avec tout achat de 50 $ et plus, et jusqu'à épuisement des stocks. Règlement disponible dans les succursales SAQ. Aucun achat requis. Titulaires de permis, agences SAQ et comptoirs de vin en vrac exclus.

La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool

ATTAQUE les prix

RIVE SUD

Mobilier de chambre
- 6 morceaux

849.99

Matelas Chantelle
- 608 ressorts
- 10 ans de garantie

Régulier 699.99

349.99

39 po

SIMMONS

50% de rabais

54 po	rég. 799.99	399.99
60 po	rég. 899.99	449.99
78 po	rég. 1299.99	649.99

RIVE SUD

Mobilier juvénile
- 10 morceaux

- Bureau	169.99$	- Range-tout	219.99$	- Table de nuit	79.99$	- Miroir	79.99$
- Commode	149.99$	- Étagère	79.99$	- Pupitre	179.99$	- Huche	99.99$
						- Tête bibliothèque	99.99$

Lit matelot **199.99**

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE

COMMENCEZ À PAYER EN OCTOBRE 2000*

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
1 800 563-4511 (418) 833-4511

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282 (418) 667-6282

LES SAULES
4875, boul. l'Ormière
1 800 563-4411 (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE
822, boul. Sainte-Anne
Route 132, Comté de Rimouski
1 800 463-4411 (418) 725-4411

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 (418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 (418) 867-4711

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 (418) 226-4411

ad1467838